

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat



Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouër
Saint-Vincent-du-Lorouër
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Rapport d'activités 2022

Conseil Communautaire
Séance du 29 juin 2023





2

Présentation générale

2

- Créée le 1^{er} janvier 2017
(Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 145 habitants au 1^{er} janvier 2023
- 3 Superficie : 537,2 km²
- 39 conseillers communautaires
installés lors de la séance du 16 juillet
2020
- 111 délibérations prises en 2022
- 11 Vice-Présidents (1 démission en
2021)
- 80 agents en 2022



Territorialité

- Un EPCI ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre (dans les limites territoriales de ses communes membres).

Spécialité

- Un EPCI ne peut intervenir que dans les domaines de compétences qui lui sont expressément transférés par ses membres.

Exclusivité

- Les communes sont immédiatement et totalement dessaisies des compétences qu'elles transfèrent à l'EPCI.

Installation de la gouvernance : Juillet 2020

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques



Le Conseil Communautaire compte 39 élus.

5

Organe délibérant de la Communauté de Communes, il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB.

5

Le Bureau Communautaire : composé de 30 membres (dont 1 poste vacant), il :

- Examine les affaires courantes,
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires,
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques,
- Prépare les décisions du Conseil,
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations.

STATUT	NOM-PRENOM		
Président	RONCIERE Hervé	16ème membre	RICHARD Gérard
1er Vice-Président	DUPUIS Pascal	17ème membre	GAULTIER Monique
2ème Vice-Président	COHU Galiène	18ème membre	GRUAU Vincent
3ème Vice-Président	DUTHEIL Michel	19ème membre	MORANÇAIS Alain
4ème Vice-Président	TROTIN Monique	20ème membre	WEHRLÉ Philippe
5ème Vice-Président	VERDIER Agnès	21ème membre	CHEVALLIER Alain
6ème Vice-Président	PETER Dominique	22ème membre	ALLAIRE Claude
7ème Vice-Président	GANGLOFF Gilles (démission)	23ème membre	BIDIER Sylvain
8ème Vice-Président	BOULAY Bruno	24ème membre	BOUSSARD Michelle
9ème Vice-Président	OLIVIER François	25ème membre	TRAPPLER Catherine
10ème Vice-Président	MARTINEAU Myriam	26ème membre	RENARD Patrick
11ème Vice-Président	BOUSSION Francis	27ème membre	<i>Poste vacant</i>
13ème membre	CHIQUET Jean-Michel	28ème membre	CRINIÈRE Martine
14ème membre	TABAREAU Joël	29ème membre	MARIE Pascal
15ème membre	LECLERC Guy	30ème membre	BORDIER Diégo

Les commissions thématiques : 9 commissions permanentes

Créées à l'initiative du Président

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.

7



- ✓ **Administration / Finances / Politique RH**
- ✓ **Voirie / Eau-Assainissement**
- ✓ **Aménagement de l'espace / Politique de l'habitat / Mobilités**
- ✓ **Développement économique / numérique**
- ✓ **Tourisme Attractivité du Territoire / Culture / Sport**
- ✓ **Solidarités (Social / Santé / Bien vieillir / Autonomie)**
- ✓ **Environnement / GEMAPI / Economie circulaire**
- ✓ **Bâtiments**
- ✓ **Communication / Espace public numérique**

7

Résultats de clôture – Budget général (CA 2022)

EXERCICE COMPTABLE 2022	BUDGET PRINCIPAL
	85600
INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 617 580,63
Recettes	1 665 560,45
Résultat de l'exercice	-952 020,18
Résultat antérieur reporté	-1 077 560,38
Résultat de clôture avant RAR/solde	-2 029 580,56
RAR Dépenses	458 607,71
RAR Recettes	1 733 697,98
RAR solde	1 275 090,27
Excédent	
Besoin de financement	-754 490,29
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	13 448 092,66
Recettes	14 552 401,67
Résultat de l'exercice	1 104 309,01
Résultat antérieur reporté	1 402 763,94
Excédent (à affecter / reporter)	2 507 072,95



Données financières 2022

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2022	ZONE DE MONT SUR LOIR	ZONE DE CHARENCE	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES	CENTRE ARTISANAL	ZAE DU VAL DE LOIR
	85611	85612	85610	85604	85605
INVESTISSEMENT					
Dépenses	10 362,50	0,00	65 576,54	42 647,25	527 985,02
Recettes	179 809,54	22 999,00	24 425,59	74 569,54	857 388,24
Résultat de l'exercice	169 447,04	22 999,00	-41 150,95	31 922,29	329 403,22
Résultat antérieur reporté	248 380,85	-206 998,50	97 684,92	199 075,18	-275 482,15
Résultat de clôture avant RAR/solde	417 827,89	-183 999,50	56 533,97	230 997,47	53 921,07
RAR Dépenses					
RAR Recettes					
RAR solde	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent	417 827,89		56 533,97	230 997,47	53 921,07
Besoin de financement		-183 999,50			
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	219 618,72	27 604,19	833 011,52	103 073,22	107 207,67
Recettes	22 974,66	0,91	769 489,16	39 052,83	26 545,01
Résultat de l'exercice	-196 644,06	-27 603,28	-63 522,36	-64 020,39	-80 662,66
Résultat antérieur reporté	-285 374,09	-35 715,20	67 975,85	-330 022,37	-143 102,29
Excédent (à affecter / reporter)			4 453,49		
Déficit	-482 018,15	-63 318,48		-394 042,76	-223 764,95

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2022	LOTISSEMENT DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DE L'AURIERE	SERVICE D'EAU	SPANC
	85650	85607	85603	85609
INVESTISSEMENT				
Dépenses	28 358,42	0,00	2 146 726,46 €	0,00
Recettes	0,00	0,00	1 934 055,96 €	4 180,00
Résultat de l'exercice	-28 358,42	0,00	-212 670,50	4 180,00
Résultat antérieur reporté	-22 771,60	0,00	896 853,07 €	24 957,04
Résultat de clôture avant RAR/solde	-51 130,02	0,00	684 182,57	29 137,04
RAR Dépenses			760 911,00 €	
RAR Recettes				
RAR solde	0,00	0,00	-760 911,00	0,00
Excédent		0,00		29 137,04
Besoin de financement	-51 130,02		-76 728,43 €	
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	407,70	149,94	1 915 175,51 €	62 353,97
Recettes	28 358,42	0,41	2 089 963,91 €	70 377,00
Résultat de l'exercice	27 950,72	-149,53	174 788,40	8 023,03
Résultat antérieur reporté	45 632,41	-111 218,15	204 938,14 €	5 888,22
Excédent (à affecter / reporter)	73 583,13		379 726,54	13 911,25
Déficit		-111 367,68		

Données financières

Budget principal - Section de Fonctionnement 2022

Excédent de fonctionnement : 1 104 309,01€

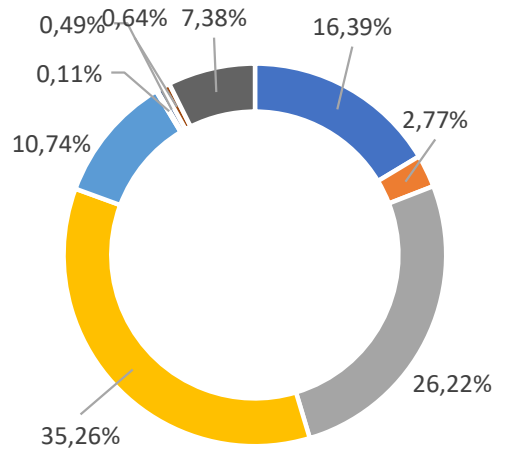
Résultat antérieur reporté : 1 402 763,94 €

Résultat à affecter : 2 507 072,95 €

Dépenses de fonctionnement : 13 448 092,66 €

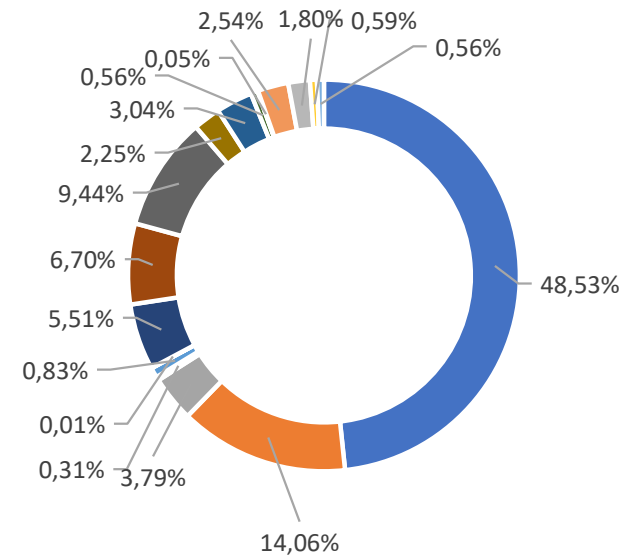
Recettes de fonctionnement : 14 552 401,67 €

1
2



- Charges à caractère général
- FNGIR
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Attributions de compensations versées
- Titres annulés
- Provisions
- Charges d'intérêts
- Opérations d'ordre (amortissements)

1
2



- Contributions directes
- REOM
- Taxe GEMAPI
- Produits des services
- DGF
- Subventions et participations
- FDPTP
- TEOM
- Taxe de séjour
- Autres recettes fiscales
- Attributions de compensation
- Compensations d'exonérations fiscales
- FCTVA
- FPIC

Données financières

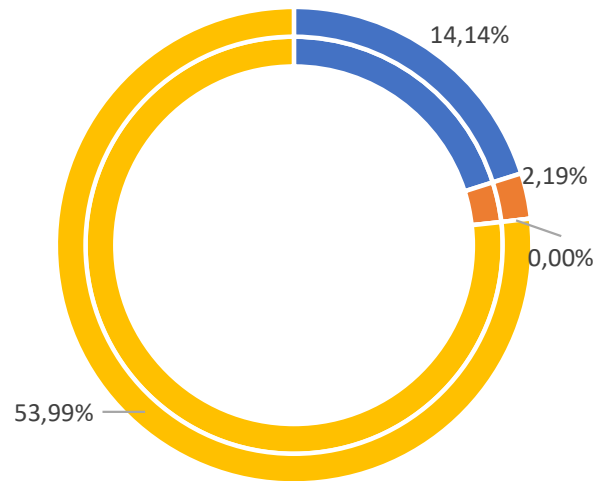
Budget principal - Vue d'ensemble de l'investissement

Déficit d'investissement : 952 020,18 €
Résultat antérieur reporté : -1 077 560,38 €
Résultat de clôture : - 2 029 580,56 €

Dépenses d'investissement : 2 617 580,63 €

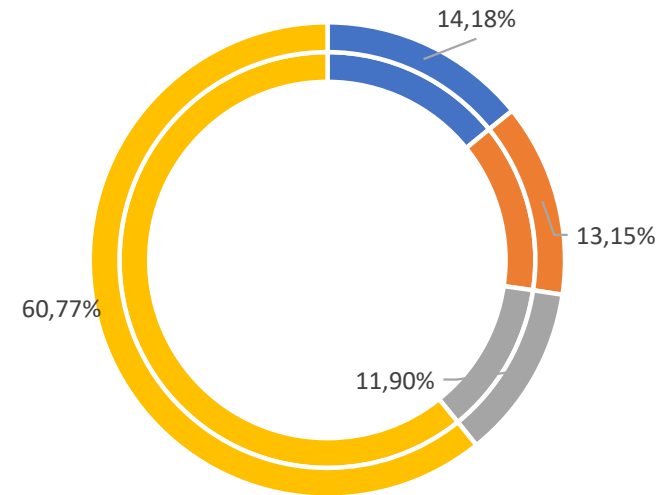
Recettes d'investissement : 1 665 560,45 €

1
3



- Remboursement du capital des emprunts
- Amortissements
- Autres dépenses hors équipements
- Dépenses d'équipements (hors RAR)

1
3



- Dotations, fonds divers et réserves
- FCTVA
- Subventions d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que l'ensemble de la fiscalité professionnelle.

Recettes 2022 :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles	
Cotisation foncière des entreprises	4 924 000	24,68 %	1 215 243 €	
1 4 Taxe foncière sur propriétés bâties	20 827 000	4,00 %	833 080 €	1 4
4 Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 730 000	8,29 %	226 317 €	4
TOTAL			2 274 640 €	

Auxquelles s'ajoute la taxe additionnelle à la taxe foncière des propriétés non bâties, estimée à **41 654€**, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de **447 204 €**.

Et, du fait de la réforme sur la TH, la fraction de TVA reversée aux EPCI, soit **2 476 565 €**.

La recette réelle perçue en 2022 au titre de cette fiscalité s'est élevée à **5 543 932 €** (contre 5 240 063 € estimés).

Données financières

Endettement

L'encours de dette au 31 décembre 2022 s'élève à 4 361 602,04 € soit un ratio par habitant de 176,91 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

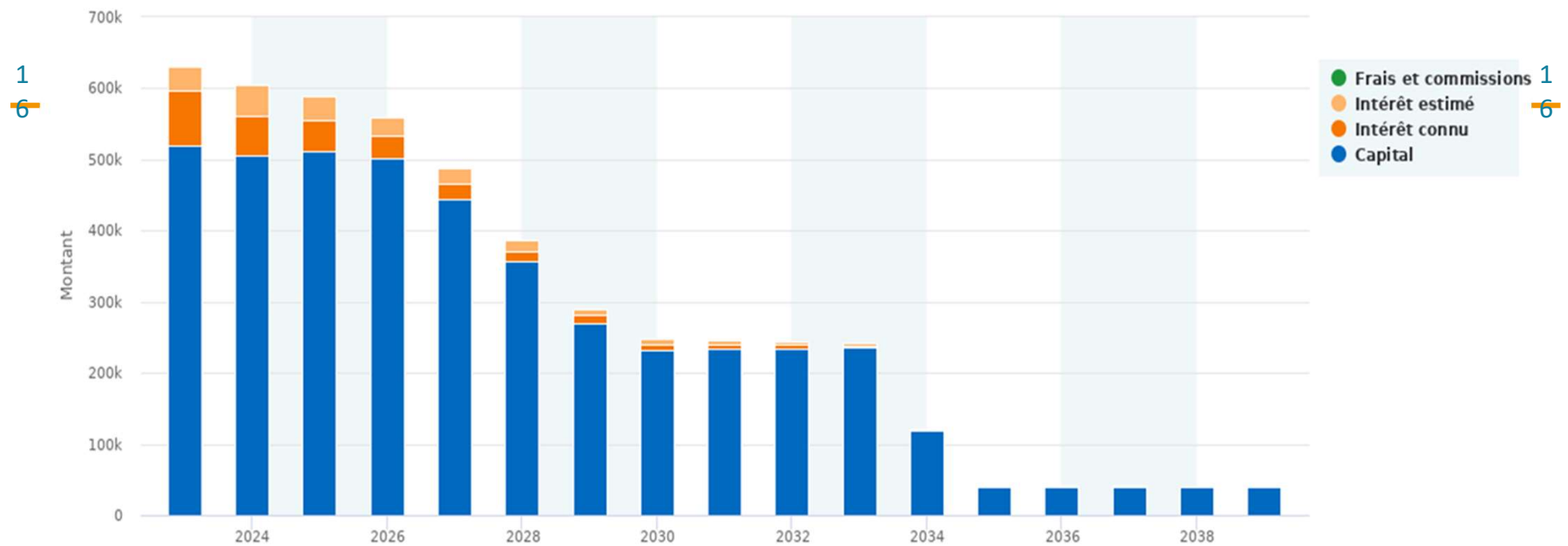
Référence	Objet	Etablissements bancaires	Montant du contrat	Capital restant dû	Indexation	Date de signature
1	Maison médicale à Courdemanche	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	260 000,00 €	116 526,47 €	Taux fixe à 4,22%	30/11/2009
8	Investissements 2006	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	2 000 000,00 €	920 000,00 €	Euribor 3m + 0,13%, flooré à 0,00%	15/06/2006
9	Investissements 2011	Caisse des Dépôts et Consignations	1 000 000,00 €	334 199,73 €	Taux fixe à 4,51%	03/01/2012
10	Consolidation du prêt 88090204	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	1 000 000,00 €	253 791,47 €	Taux fixe à 5,56%	25/06/2012
11	Investissements du budget principal	Caisse française de financement local	900 000,00 €	360 000,00 €	Euribor 3m + 1,67%, flooré à 0,00%	06/12/2013
15	Aire d'accueil gens du voyage	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	240 000,00 €	32 000,00 €	Taux fixe à 3,79%	30/12/2009
16	Création et Aménagement d'une zone d'activité Economiques Aurière	Crédit Mutuel Anjou Maine et Basse Normandie	400 000,00 €	153 333,21 €	Taux fixe à 3,48%	06/11/2013
17	Fibre optique	Caisse française de financement local	1 600 000,00 €	1 068 773,85 €	Taux fixe à 1,09%	25/11/2016
19	Maison des services	Crédit Mutuel Anjou Maine et Basse Normandie	280 000,00 €	127 119,95 €	Taux fixe à 3,41%	11/02/2014
21	fibre optique	Crédit Agricole Anjou Maine	195 903,00 €	156 722,40 €	Taux fixe à 0,69%	10/12/2019
22	Construction CLSH RAM et local jeune	Crédit Agricole Anjou Maine	400 000,00 €	340 000,00 €	Taux fixe à 0,85%	12/12/2019
23	École de musique	Crédit Agricole Anjou Maine	400 000,00 €	340 000,00 €	Taux fixe à 0,85%	12/12/2019

L'annuité 2022 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

Part capital : 522 650,57 €

Part intérêts : 87 652,67 €

L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2039.

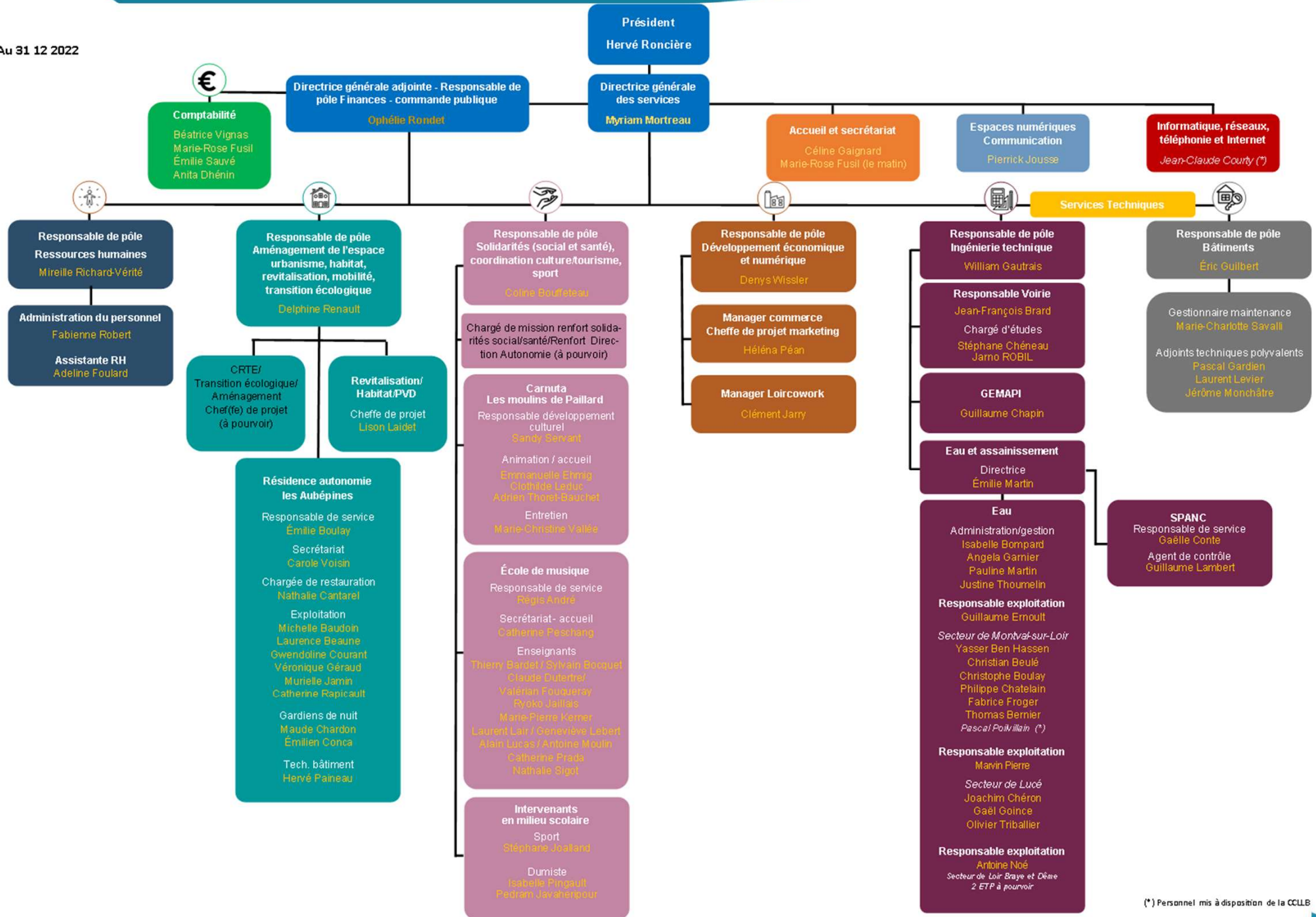




Personnel Communautaire

Organigramme

Au 31 12 2022



(*) Personnel mis à disposition de la CCLB

Personnel communautaire - Répartition Hommes/Femmes

Répartition par filière	FEMME	HOMME	Total général
ADMINISTRATIVE	20	2	22
ANIMATION	3	3	6
CULTURELLE	6	9	15
TECHNIQUE	13	24	37
Total général	42	38	80
Pourcentage	53%	48%	100%

Nombre d'agents par pôle

1
9

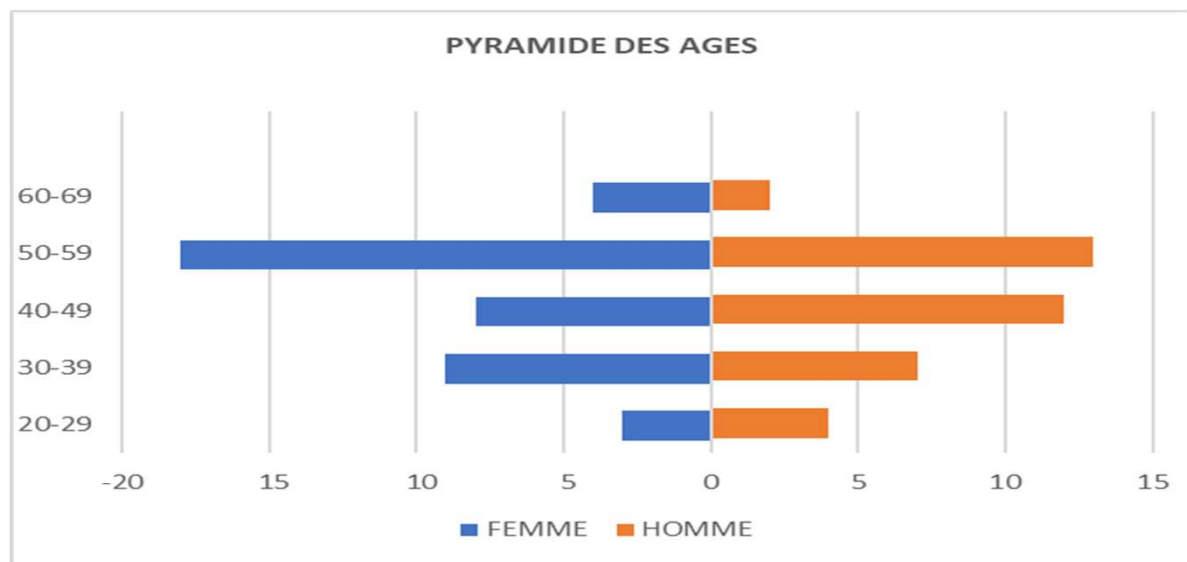
Nombre d'agents par pôle	FEMME	HOMME	Total général
ACCUEIL / COMMUNICATION / EPN	1	1	2
AMENAG. TERRITOIRE - LOGEMENT (LES AUBEPINES)	12	2	14
DEVELOPPEMENT ECO / ESP COWORKING	1	2	3
DIRECTION (DGS)	1		1
FINANCES	5		5
RESSOURCES HUMAINES	3		3
SOLIDARITES / CARNUTA / EMI / INTERVENANTS EN MILIEU SCOLAIRE	12	11	23
TECHNIQUE BATIMENTS	1	4	5
TECHNIQUE VOIRIE / EAU POTABLE / SPANC / GEMAPI	6	18	24
Total général	42	38	80

1
9

Toutes les données liées à l'égalité Femmes/Hommes sont à retrouver dans le rapport d'égalité

Pyramide des âges

Tranches d'âges	FEMME	HOMME	Total général
20-29	3	4	7
30-39	9	7	16
40-49	8	12	20
50-59	18	13	31
60-69	4	2	6
Total général	42	38	80



La moyenne d'âge est de 46,04ans

Quelques chiffres

- **20 arrivées en cours d'année 2022 dont :**
 - ✓ 2 titulaires (1 ETP) par voie de mutation (1 voirie, 1 résidence Aubépines)
 - ✓ 3 contractuels sur des postes permanents (service d'eau)
 - ✓ 7 contractuels sur des postes non permanents (2 DUMistes, 2 bâtiments, 1 CARNUTA, 2 service d'eau)
 - ✓ 8 contractuels pour des remplacements ponctuels (1 CARNUTA, 7 Résidence Aubépines)

- **19 départs en cours d'année :**
 - ✓ 1 départ en retraite (1 titulaire CARNUTA),
 - ✓ 7 départs volontaires (2 dumistes, 2 EMI, 1 voirie, 1 service d'eau, 1 Résidence Aubépines)
 - ✓ 8 fin de CDD pour les remplacements (7 Aubépines, 1 CARNUTA)
 - ✓ 1 fin CDD (CARNUTA)
 - ✓ 1 transfert de personnel (GEMAPI)
 - ✓ 1 licenciement

- Nombre moyen de bulletins de paie émis par mois : 80 + 14
- Formations suivies auprès du CNFPT
33 sessions - 94.5 jours - 576 h
 (24 formations en présentiel ; 8 en distanciel ; 1 en mixte)
- **1873.50 jours d'absences + 617 jours en TPT en 2022**
*(1206 jours d'absences + 271 jours en TPT en 2021
 634 jours d'absences en 2020)*

Détail 2022 :

Congé :	Nombre de jours
- 2022	2490.50
+ Accident	249.00
+ Congé Longue Durée	318.00
+ Congé Longue Maladie	292.00
+ Congé maladie	589.50
+ Congé maladie crise sanitaire	274.00
+ Maternité	112.00
+ Paternité	25.00
+ Pathologique	14.00
+ Temps partiel thérapeutique	617.00



Communication

2
~~2~~

2
~~2~~

Territoire(s) : synthèse numéro 9

LOIR LUCÉ BERCÉ territoire(s)

Le magazine de votre Communauté de communes



23

1 seul numéro (juillet 2022)

- 12 100 exemplaires
- 20 pages

Prestataires :

Rédaction	Emmanuel Chevreul 3 190 €
Mise en page	Hastone 1 688 €
Impression	Graphiloir 4 054 €
Distribution	La Poste 3 414 €
	Total 13 346 €

23

Visibilité numérique (site, réseaux sociaux,...)



Site web : www.loirluceberce.fr

1^{er} janvier au 31 décembre

Visites

- 2020 : 11 915
- 2021 : 16 292
- **2022 : 19 409 (+ 19,1%)**

Téléchargements

- 2020 : 3 210
- 2021 : 4 210
- **2022 : 4 619 (9,7%)**



Facebook [@cc.loir.luce.berce](https://www.facebook.com/cc.loir.luce.berce)

2019 40 000 vues
2020 59 500 vues
2021 183 400 vues
2022 : 220 804 vues (+20%)



2022 : 6 500 vues (estimation)

Visibilité numérique (Illiwap)

Nouveauté



25

Afin d'**informer en temps réel** la population, la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé s'est doté d'une application, **Illiwap**.

Les habitants peuvent recevoir des **notifications** sur leur téléphone, signal d'une publication concernant l'institution (agenda, actualité, alerte...)

Sans inscription, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

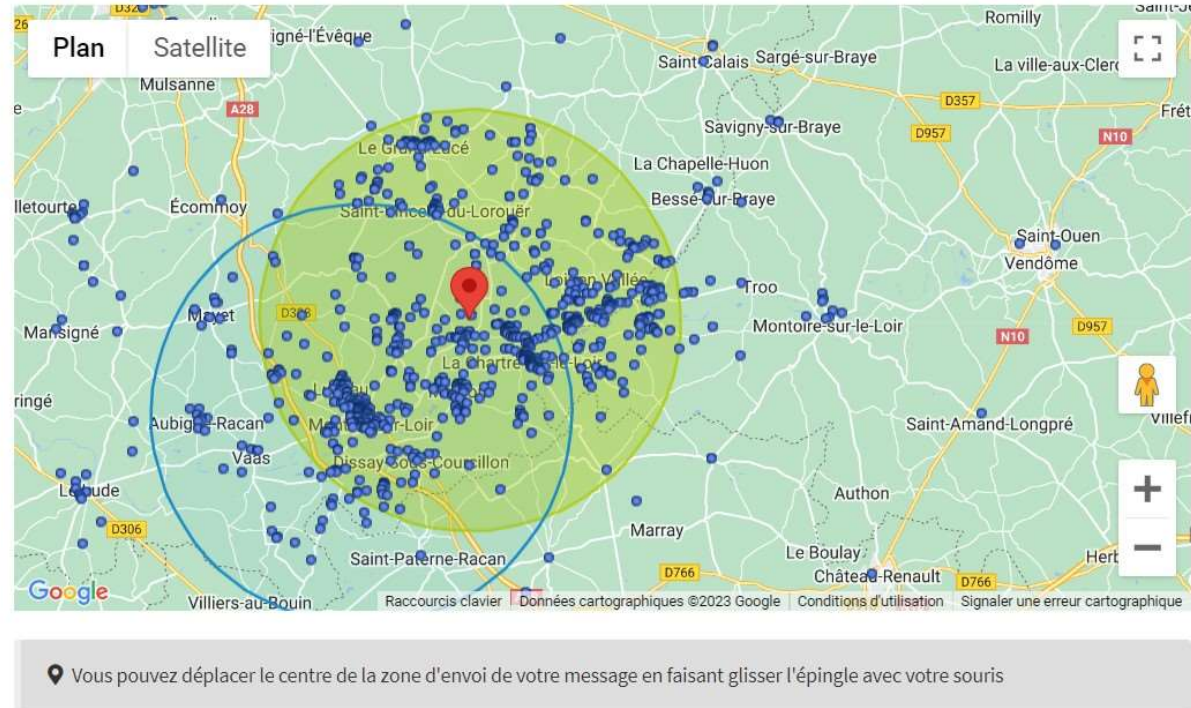
Gratuit, le téléchargement et l'abonnement à une station sont gratuits et sans engagement.

25



Visibilité numérique (Illiwap)

Choisissez le rayon de la zone d'envoi de votre message



26

26

- 1 - N'utilisent pas Illiwap : Le Grand-Lucé et Beaumont-Pied-de-Bœuf
- 2 - Les stations du territoire cumulent 4 793 messages 11 376 abonnements (sans les sous-stations)
- 3 - Pour Loir-Lucé-Bercé : 246 messages 1 069 abonnés
- 4 - 2 057 personnes sont concernées par un envoi massif géolocalisé de la CC

Quelques exemples de création de visuels

27



LOIR LUCÉ BERCÉ Grande enquête
«mobilités»

En ville, dans nos villages, à la campagne...
Comment vous déplacez-vous ?

Scanner le QR Code
pour participer à l'enquête
ou rendez vous sur www.loirluceberce.fr

Jusqu'au 15 janvier 2023 !



équité territoriale | faire communauté | co-construire | efficacité de l'action publique



Hervé Roncière,
président de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé,
les vice-présidentes et vice-présidents,
les conseillères et conseillers communautaires,
Myriam Mortreau, directrice générale des services
et l'ensemble des équipes
vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année



secretariat@loirluceberce.fr | 02 43 38 17 17 | www.loirluceberce.fr | @ccloirluceberce sur  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 

27



Hervé Roncière, président
de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé,
et les **membres du conseil communautaire**,
ont le plaisir de vous inviter à

la cérémonie des vœux

à Loircowork,
maison de l'économie et de l'innovation
ZAE de l'Aurière, 4 allée des aulnes 72 340 Loir-en-Vallée



Suivie d'un vin d'honneur.

(Pour la bonne organisation, veuillez nous confirmer
votre présence par retour à secretariat@loirluceberce.fr)

secretariat@loirluceberce.fr | 02 43 38 17 17
www.loirluceberce.fr | @cc.loirluceberce sur  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 

Quelques exemples de création de visuels



28



28



Hervé Roncière,
Président de la communauté de communes
Loir-Lucé-Bercé,
et les membres du conseil communautaire,
ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de
Loircowork,
maison de l'économie et de l'innovation

LE MARDI
3 MAI 2022
à 18h30

Zone d'activités économiques de L'Aurière
Ruillé-sur-Loir
72340 Loir-en-Vallée

Suivie d'un cocktail.
(Pour la bonne organisation, veuillez nous confirmer
votre présence par retour à secretariat@loir-luce-berce.fr)

www.loircowork.com



REGNE PAYS DE LA LOIRE
ASSOCIATION FAMILIALE
mazars

Hervé Roncière,
président de la communauté de communes
Loir-Lucé-Bercé,
et les membres du Conseil communautaire,
ont le plaisir de vous inviter
**à la restitution du diagnostic
social et santé**

LE MARDI
28 JUIN 2022
de 14h à 17h

coorganisé et animé par
Liévine Prince du cabinet Mazars

Réponse requise pour faciliter l'organisation

Salle des Récollets,
à Montval-sur-Loir

gps : 47°41'48.5"N 0°24'57.8"E

Quelques exemples de création de visuels

Com'



Signature

CTG
convention territoriale globale

communauté de communes
Loir-Lucé-Bercé

29 nov.
10 h 30
Marçon



Hervé Roncière,
président de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

et

Jean-François Dorschner,
président du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales de la Sarthe (CAF 72)

vous invitent à la

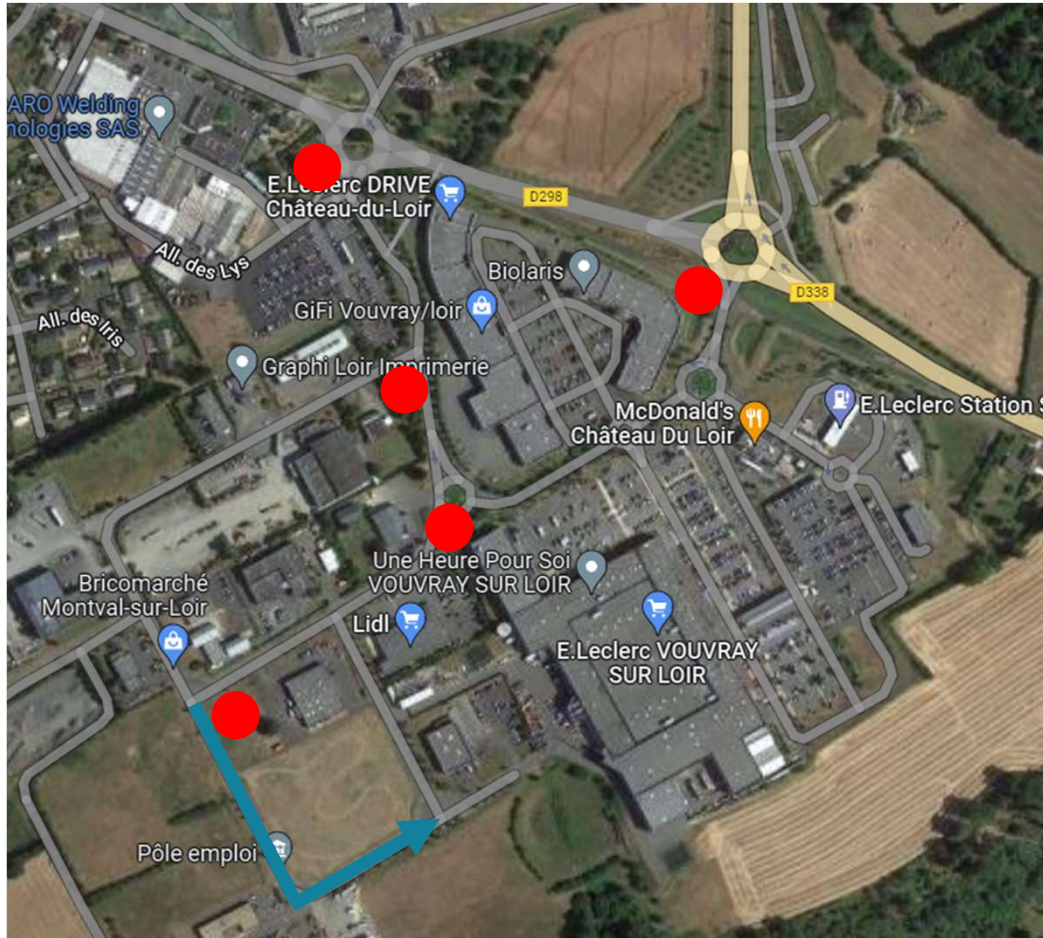
signature de la convention territoriale globale (CTG)



Auditorium de l'école de musique Loir-Lucé-Bercé
chemin des Gourdeaux 72 340 Marçon

Signalétique de zones : 1^{er} déploiement

30

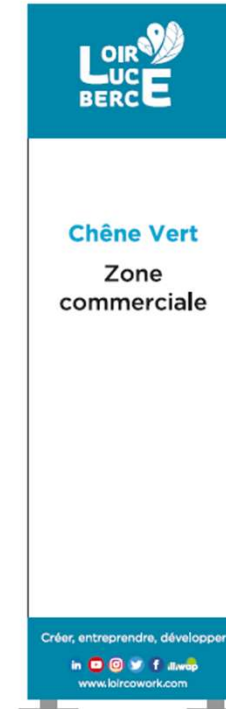


30

P1



P5



P2



P3



P4



Signalétique de zones : 1ère étude de futurs déploiements

La Prairie Le Grand-Lucé

- 2 totems « entrée de zone »
- 3 totem directionnel
- 1 suppression de panneau 4m*3m
- + suppression petits supports

31



Charente Luceau

- 1 totem « entrée de zone »
- 1 totem directionnel
- 1 suppression de panneau 4m*3m



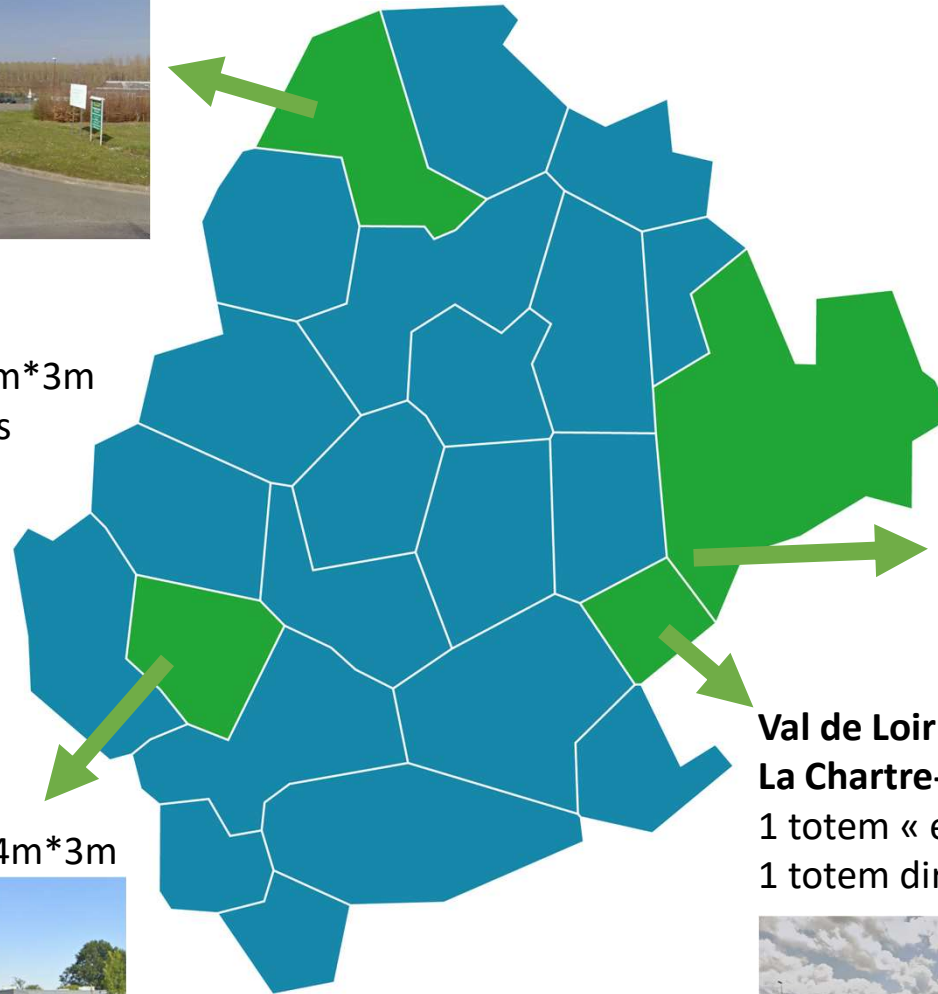
L'Aurière Loir-en-Vallée

- 1 totem « entrée de zone »
- 1 totem directionnel
- 1 suppression de panneau 4m*3m

31



- ## Val de Loir La Chartre-sur-le-Loir
- 1 totem « entrée de zone »
 - 1 totem directionnel



Ateliers élus/agents | Communication

« Réseaux sociaux professionnels » Niveau 1

prise en main d'une page Facebook de municipalité
Lydie Sauleau, Coaxe Communication Digitale (350€)

« Réseaux sociaux professionnels » Niveau 2

Facebook professionnel et s'inscrire dans un écosystème (groupes et veille professionnelle)
Lydie Sauleau, Coaxe Communication Digitale (350€)

« Droits, devoirs et netiquette »

Notions de droits et de devoir en termes de publication sur le web en fonction des types de contenus (images, rédactionnel), netiquette

Lydie Sauleau, Coaxe Communication Digitale (350€)

« Rédiger efficacement pour son bulletin municipal »

Outre un rappel des règles de base pour réussir son bulletin municipal, cette formation – à partir d'exemples et d'exercices – vous donnera les clés pour rédiger de manière plus fluide.

Hélène Gronier (350€)

« Trucs et astuces pour une meilleure orthographe »

La maîtrise de l'orthographe et de la grammaire est essentielle pour rédiger. Grâce à des quiz sur l'accord de l'adjectif de couleur, des verbes ou des participes passés, l'emploi des majuscules ou de l'italique et une correction de texte à fautes en petits groupes, cette formation essentiellement ludique améliore l'approche des points grammaticaux et en facilite l'acquisition.

Hélène Gronier (350€)

Budget pour 2023 : 5 formations à 350 € (1 750 €)

Thèmes à définir par sondage des besoins.



Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences



1 - Compétences obligatoires

3
4

3
4



1 – 1 Développement économique

3
5

3
5



Un maillage de zones d'activités réparties principalement dans les trois pôles que sont :

- Montval-sur-Loir
- La Chartre-sur-le-Loir
- Le Grand Lucé.

Des disponibilités foncières à :

- > Charence – Luceau
- > Mont-sur-Loir – Montval sur loir
- > ZA de l'Aurière – Loir en Vallée

Zones clôturées :

ZA Val de Loir – La Chartre sur le Loir

La Prairie – Le Grand Lucé (projet d'extension en reflexion)

Zone d'activités économiques

Zone de Mont sur Loir - Montval-sur-Loir

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230629-23_cclb_0125-DE
en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0125

Priorité : Travail sur la sécurisation de cette portion de la zone : pose d'écluses

- phase test concluante pour les entreprises
- Travaux réalisés en fin d'année 2022



➤ Prix de vente du m² : **4,70 € HT**

Parcelles

3428 m² vendue à Street Bike et 9 708 m² (avec bassin rétention environ 1 817m²) toujours en vente

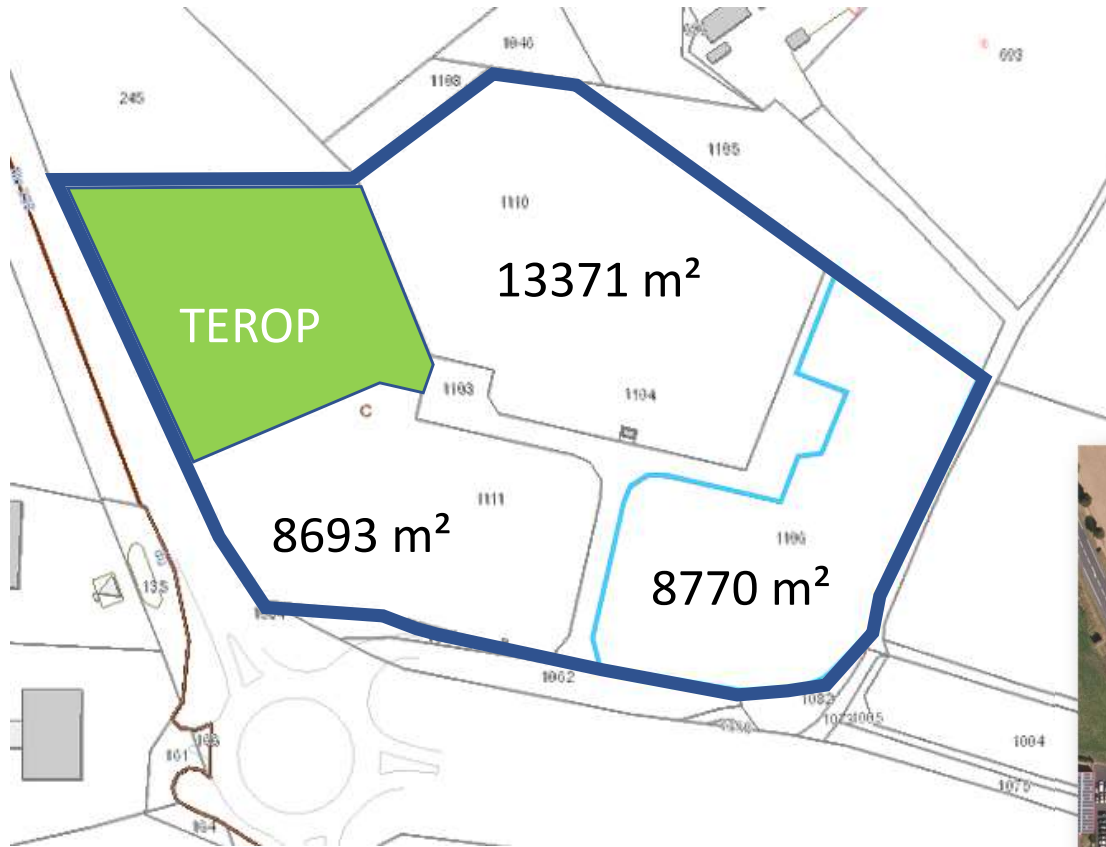
Légende

- Activité services / commerces
- Activité industrielle

Zones d'activités économiques

Zone de Charence – Luceau

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230629-23_cclb_0125-DE
en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0125



- Prix de vente : 10 € HT m²
- Parcelles disponibles : 30 834 m²
- Sans assainissement collectif

- Actuellement sur le site :
Terop : 7938 m²

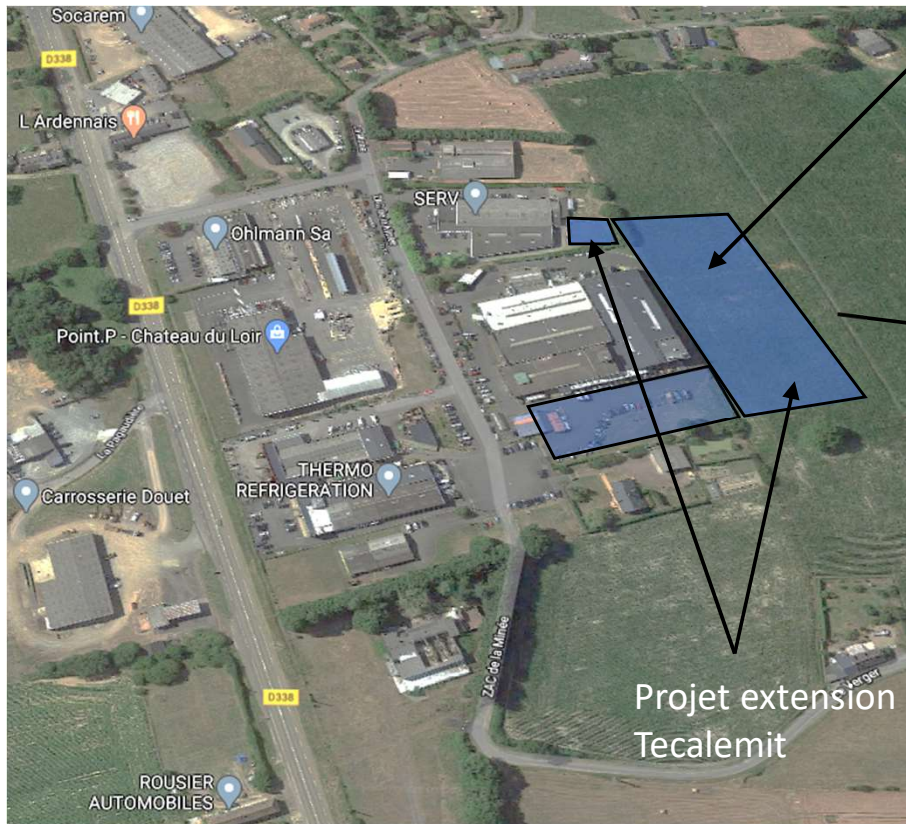


Zone d'activités économiques

ZI du Puits - Luceau

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230629-23_cclb_0125-DE
en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0125

Extension envisagée de Serv

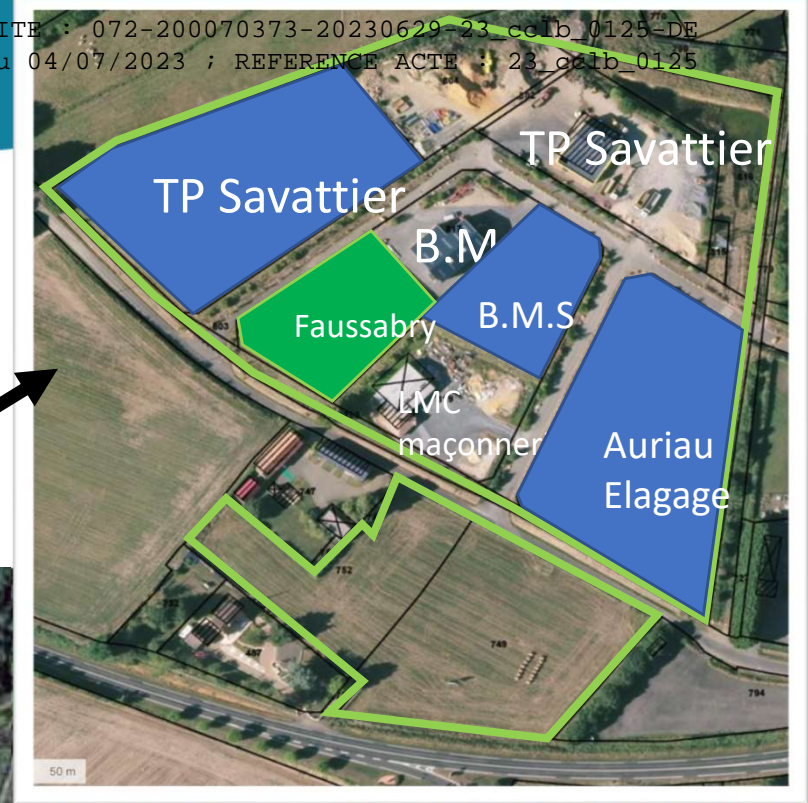


Zone d'activités économiques

Zone de la prairie - Le Grand Lucé

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230629-23_cclb_0125-DE
en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0125

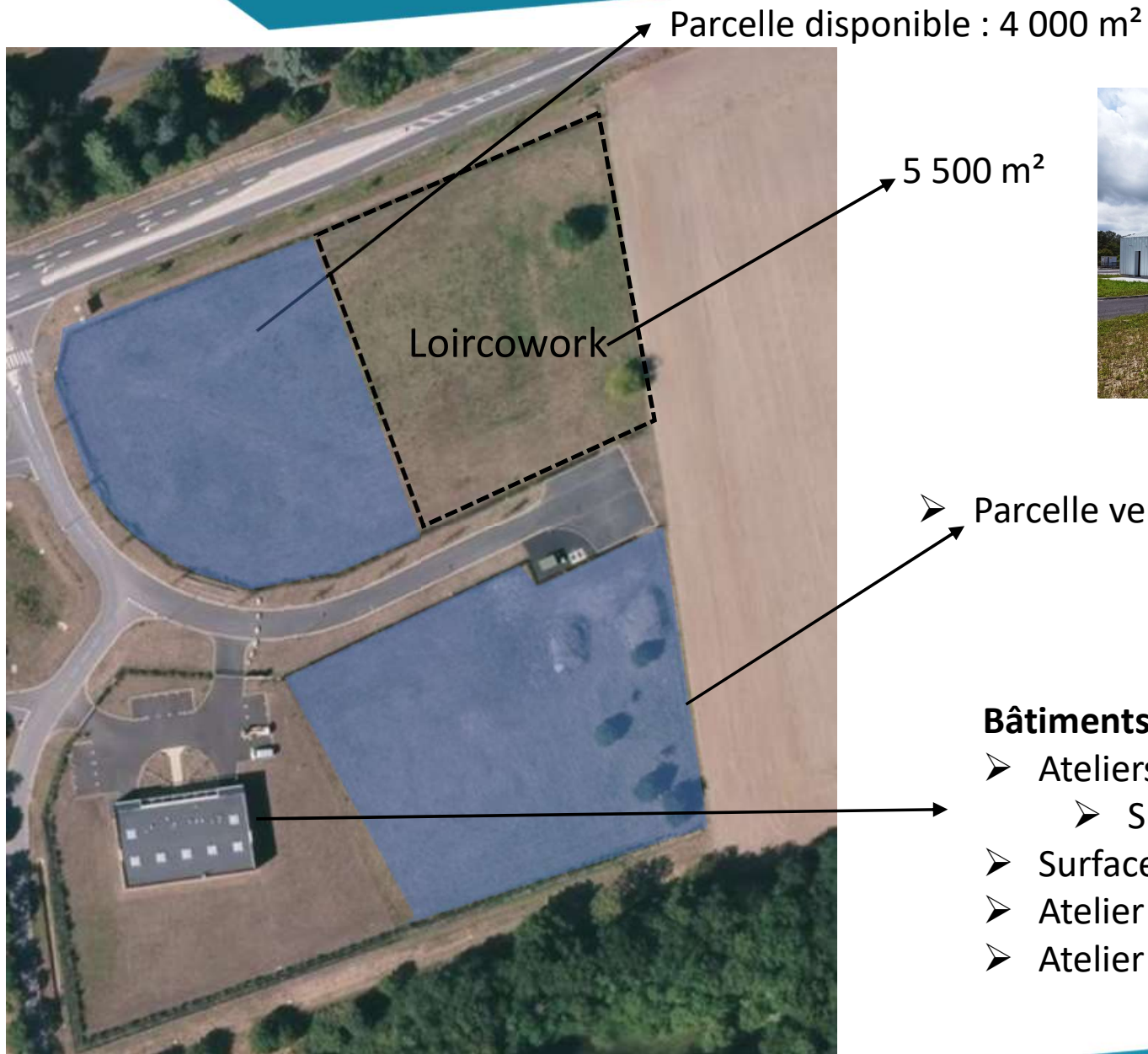
Détail de la zone



Zones d'activités économiques

Zone de l'Aurière – Loir en Vallée

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230629-23_cclb_0125-DE
en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0125



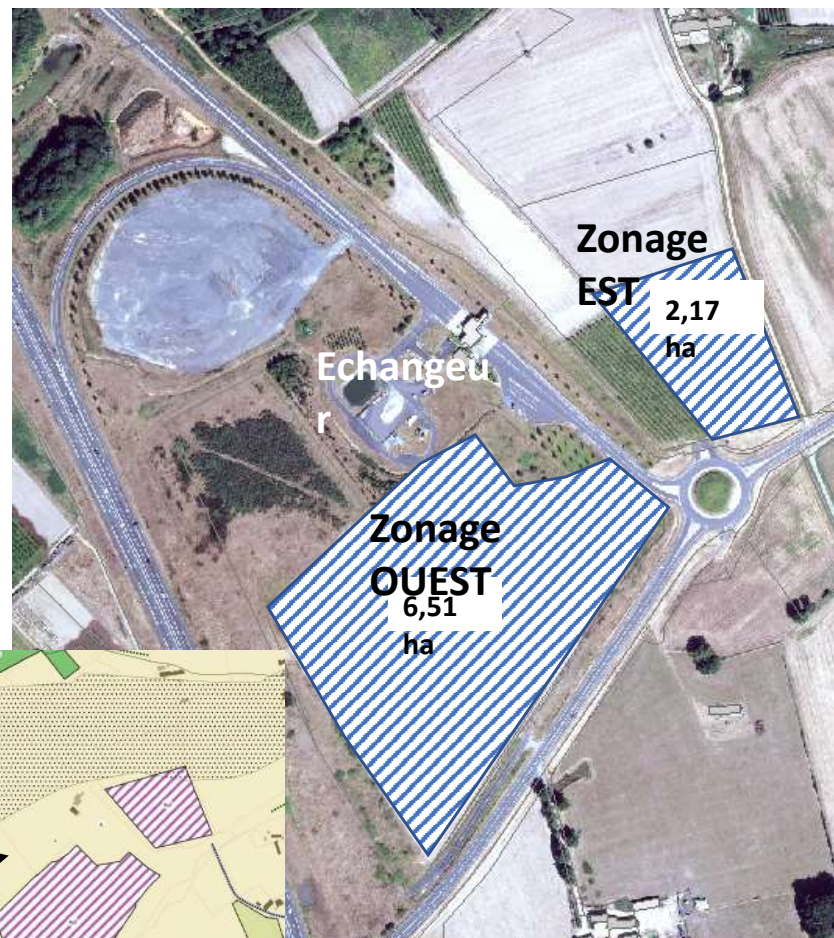
➤ Parcelle vendue à SCI Malgalat (Tolomei) 4
±

Bâtiments communautaires :

- Ateliers relais 1 & 2
 - Surface atelier : 425 m²
- Surface terrain 5025 m²
- Atelier 1 : usage communautaire
- Atelier 2 : Sub'garage

Création Zone de Montabon - Loirecopark III

- Promesse de vente donnée par CCSS et CCLLB au Groupe Castignac des 18 ha de la zone,
- Aménagement et commercialisation de la zone pour 2025 (objectif)
- Zone logistique et industrielle .



Zonage des risques des mouvements de terrains

En 2022 :

- 32 contacts entrant
- 6 dossiers passés en comité, dont 1 ajournement.

Porteur	Raison Sociale	Type	Date du comité	Ville (exploitation)	Montant Prêt d'honneur global	Décision du comité	Nb emploi créés	Dont prêt d'honneur communautaire
MOUGEOT Charlotte, RENAY Maxime	La Bonne Pioche	Création	20/01/2022	Marçon	8 000 €	FAVORABLE	3	2 000 €
MARTINEAU Jonathan	EURL MARTINEAU	Création	20/01/2022	Montval-sur-Loir	0	AJOURNE	3	0
CORBIN Antoine, COURSIERES Manon	MA PETITE BOULANGERIE	Reprise	07/04/2022	Montval-sur-Loir	18 000 €	FAVORABLE	3	2 000 €
MARIE Julien	JMD	Création	07/04/2022	Montval-sur-Loir	8 500 €	FAVORABLE	1	1 000 €
HERVE Maïté, DEMAS Florent	SILEX	Reprise	07/04/2022	Chahaignes	20 000 €	FAVORABLE	4	2 000 €
CHEERE Flore	L'UNIV'HAIR DE FLORE	Reprise	20/05/2022	Le Grand-Lucé	9 000 €	FAVORABLE	2	1 000 €
TOTAL					63 500 €			8 000 €



La Maison de l'Économie et de l'Innovation intègre :

- Via Formation et ENSSOP
- Loircowork
- Loircoshop (fin novembre 2022)
- Eurêka Lab (makerspace)
- Le pôle du développement économique et numérique de la CCLLB.

4
4

4
4

3 agents composant le pôle :

- Denys Wissler, Responsable du pôle de développement économique et numérique
- Clément Jarry, Manager de Loircowork
- Héléna Péan, Manager commerces



- **1 103 personnes** suivent chaque jour Loircowork sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) en décembre 2021
- **1 300 personnes** en décembre 2022 soit près de **18%** d'augmentation



35 avis positifs sur Google

Note 4,9/5 grâce aux commentaires des membres et des partenaires

4
5

4
5

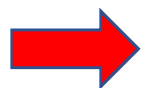


Prix 2022 en TTC :

- **Coworking nomade**
journée : 10€
- **Bureaux privatifs**
journée/we : 50€/90€
- **La salle de formation devient salle de réunion.**
journée : 110€
demi-journée : 60€
- **Salle de conférence de 18h à 23h30 et le week-end.**
soir : 149€
journée : 280€.



- 40 inscriptions sur le site Loircowork.com en janvier 2022
- 130 inscrits en décembre 2022
- **8 007** euros de recettes liées aux locations des espaces de coworking et salles de réunion
- **4 590** euros de recettes liées aux locations des bureaux



12 597 euros de recettes globales en 2022



- Inauguration officielle de Loircowork le 3 mai
- Remise du premier trophée de l'entreprise de l'année aux Ets L. Rustin
- Participation à la semaine éco mobilité organisée par la région Pays-de-la-Loire
- Soirée AEVL le 17 mai
- Visites et conférence sur l'énergies solaire le 10 octobre : 140 participants
- Job dating le 9 novembre
- Journée de l'apprentissage le 14 novembre
- 13 ateliers organisés



Site de vente en ligne

Véritable vitrine des commerçants et des artisans présents au sein de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Pour vous permettre de consommer local, la Communauté de communes a fait le choix d'investir dans un site de vente en ligne.

- ✓ Un seul site internet regroupant **tous les produits** des commerçants et artisans **locaux**
- ✓ **Achetez en ligne** et soyez **livré rapidement**
- ✓ Votre commerce de proximité **accessible 24h/24**



ENSSOP

Ecosystème du Numérique pour le Sud Sarthe Ouvert et Populaire

École du numérique, souhaite accompagner des profils de tous horizons dans leurs projets de développement de compétences ou de reconversion professionnelle. Après une formation de plusieurs mois auprès de professionnels du secteur, les étudiants valident un diplôme reconnu par l'Etat.



Notre approche est axée sur l'humain. Nous favorisons la proximité, l'échange et la collaboration. Nous avons conçu à la fois notre ingénierie de formation et notre gestion de projet de façon à prendre en considération les attentes, les besoins des individus.

Nous sommes engagés pour la liberté et l'indépendance numérique de chacun : nous proposons principalement des solutions libres de droits. Nous soutenons également l'accès aux technologies du numérique.

www.enssop.fr

Maker Space : EurekaLab

Qu'est-ce qu'un Makerspace ?
 Un makerspace est un lieu de type atelier de fabrication numérique (...)

Il met à disposition des machines-outils et machines-outils à commande numérique habituellement réservés à des professionnels dans un but de prototypage rapide ou de production à petite échelle. (exemple : commande numérique, découpeuse laser informatique 3D...)

Zuriko Lab (ou Eureka Lab) est une association de loi 1901 née en avril 2005.

Sa principale vocation est de promouvoir l'esprit des Makerspaces, FabLabs et autres lieux de ce type : Apprendre-Faire-Partager (Learn-Make-Share).

• **Apprendre (Learn)**
 Proposer des formations pour apprendre à utiliser le matériel présent dans le Makerspace, et ce en toute sécurité.



Pas de jugement de valeur, l'apprentissage par l'expérimentation est le B-A-BA des makers !

• **Faire (Make)**
 Faire le vous-même (Do it Yourself ou DIY) : le matériel et les autres membres sont là pour vous aider à réaliser vos projets.

• **Partager (Share)**
 La transmission des compétences entre les membres fait partie de l'ADN de l'Association.

www.eurekalab.fr



maison de l'économie et de l'innovation



4 allée des Aulnes
 72340 Loir-en-Vallée

bonjour@loircowork.com
 07 54 35 52 63



Un espace de 700 m² dédié aux professionnels

Nous sommes là pour vous accueillir et trouver des solutions adaptées à votre activité

- Un lieu pour partager vos compétences
- Un lieu pour créer grâce à un makerspace géré par l'association Eureka Lab www.eurekalab.fr
- Un lieu pour travailler autrement et près de chez vous
- Un lieu pour se former avec la présence de l'ENSSOP
- Un lieu pour apprendre grâce à des ateliers pensés pour vous
- Un lieu pour développer ou créer votre entreprise en bénéficiant des conseils du pôle développement économique gratuitement
- Ouverture 24/7
- Accessibilité en vélo
- Bornes électriques de recharge gratuite
- Fibre
- Parking sécurisé

La maison de l'économie et de l'innovation vous offre des solutions pour organiser vos réunions dans les meilleurs conditions

- Salle de conférence
- Salles de réunion
- Bureaux privés



L'équipe du développement économique

"La maison de l'économie et de l'innovation est le nouveau lieu pour les entrepreneurs et les porteurs de projets qui souhaitent se rencontrer et travailler ensemble sur le territoire de Loir-Lucé-Bercé"

Denys Wissler, responsable du pôle développement économique



Denys Wissler,
 Responsable du pôle économique et numérique

"Après une carrière sur Paris dans l'audiovisuel et le développement de grands groupes, j'ai souhaité revenir sur mon territoire familial et participer à son développement. J'ai à cœur d'accompagner les dirigeants et entrepreneurs dans le développement de leurs activités en leur apportant des solutions concrètes."

06 74 07 09 71
denys.wissler@loircowork.com



Héléna Péan,
 Manager commerces Chef de projet marketing

"Je suis responsable du projet « MarketPlace » et j'accompagne les porteurs de projets et artisans. C'est une réelle chance de mettre en lumière les acteurs de mon territoire d'origine."

06 30 22 09 83
helena.pean@loircowork.com



Clément Jarry,
 Manager Loircowork

"Mon rôle en tant que manager est d'animer la communauté des coworkeurs en organisant par exemple des ateliers adaptés à leurs besoins et de les accompagner dans leurs activités."

07 54 35 52 63
clément.jarry@loircowork.com

Tarifs de Loircowork



Espace de coworking

- 10€ / jour
- 60€ / mois
- 200€ / an

Salles de réunions

- Petite salle : • 49€ / demi-journée
 • 90€ / journée
- Grande salle : • 60€ / demi-journée
 • 110€ / journée
- Salle de créativité : • 5€ / heure



Bureaux privés

- Pépinière : • 100€ / mois la première année
 • 130€ / mois la deuxième année
 • 170€ / mois la troisième année
- Privatifs : • 170€ / mois
 • 50€ / journée
 • 90€ / week-end

Salle de conférence

- 149€ / 18h à 23h50
- 280€ / journée



Pour vous inscrire ou pour toute information visitez le site : Loircowork.com ou appelez le : 07 54 35 52 63



	Production solaire (MWh)	Consommation totale (MWh)
février	0,535	4,5
mars	0,7955	5,4
avril	1,1	5,3
mai	1,4	4,2
juin	1,3	4,5
juillet	1,2	4
août	1,1	5
septembre	0,878	5,3
octobre	0,6826	4,6
novembre	0,4651	6,6
→ Total général	9,4562	49,4

50

50



Une marketplace élaborée selon les facteurs clés de succès des marketplaces de renoms !

www.loircoshop.com | bonjour@loircoshop.com

51

51



Livraison à domicile et en point retrait possible



Paiement sécurisé par carte bancaire



Un site internet consultable sur ordinateur, tablette et mobile



Retrait en boutique avec paiement directement en ligne



Un panier unique pour le client « Acheteur »



Des promotions sur les articles et services

- **Plus de 600 annonces** déjà référencées sur Loircosshop
- **Plus de 45 commerçants, artisans, viticulteurs** ont fait le choix d'intégrer Loircosshop
- **Environ 100 visites** du site entre novembre et décembre 2022



52

52



70,00 €
Sandales Hikaala - Les Tropésiennes
A 2 Pas Chaussures
La Chartre-sur-le-Loir
Chaussures



4,00 €
Barrette cheveux
Atelier de noukou
Le Grand-Lucé
Accessoires



8,50 €
Coteaux du loir blanc
Domaine de la Condrienerie
Marçon
Coteaux du Loir



2,69 €
Gâteaux sablés 50g - La Sablésienne
Délices et Castor
Montval-sur-Loir
Gâteaux



Kakémono



Affiche A3



Vitrophane



Clip vidéo



Site internet de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

53

53



Réseaux sociaux



Groupe WhatsApp Loircoshop

Projets de commerces créés ou repris

23

54



Reprise du restaurant "Chez Miton" à Chahaignes
➤ **Le Silex**



Reprise de la boulangerie à Montval-sur-Loir
➤ **Ma petite boulangerie**



Reprise du restaurant "Le boeuf" à Marçon
➤ **La bonne pioche**

54

L'association EUREKA LAB gère l'espace MAKERSPACE

- Bureau :
 - Franck Froger – Président
 - Dirigeant Usitech
 - Charlotte Mougeot – Secrétaire
 - Co-dirigeante Yellow Kitchen
 - Cyril Grelet
 - Développeur informatique



5
5

5
5

- Une trentaine d'abonnés
- L'association a réalisé tout le travail préparatoire :
 - Assurance
 - Réalisation des premiers tutos machines
 - Règlement intérieur qui s'intègre dans celui de Loircowork, Maison de l'économie et de l'innovation
- **Animations le soir et samedi matin par l'équipe d'Eureka Lab.**



1 – 2 Aménagement de l'espace

5
6

5
6

A la suite de son approbation en avril 2021, 2 procédures d'évolution du PLUi ont été engagées au printemps 2022 :

- Une révision allégée portant sur un objet unique : la réduction des marges d'inconstructibilité imposées par la loi Barnier le long de la RD305 et de la bretelle de l'A28 sur le secteur AUz de Montabon



5
7

5
7

- Une modification portant sur des précisions et compléments à apporter au règlement écrit, l'ajustement de certaines OAP, l'adaptation du zonage sur des secteurs de projet, notamment sur la commune de Chahaignes pour la construction d'une caserne du SDIS, l'examen de nouveaux STECAL et changements de destination en zones A et N.

- Avril-juin 2022 : élaboration des dossiers
- Juin 2022 : bilan de la concertation et 1er arrêt de la révision allégée en conseil communautaire
- Juillet 2022 : transmission des 2 dossiers aux PPA, à la CDPENAF et à l'Autorité environnementale pour examen au cas par cas
- Septembre 2022 : retour de l'AE et obligation de réaliser une évaluation environnementale des 2 procédures
- Octobre - novembre : réalisation de ces évaluations, reprise du dossier de modification pour intégrer le projet de caserne SDIS à Chahaignes
- Novembre 2022 : nouvel arrêt du projet de révision allégée
- Décembre 2022 : nouvelle transmission des dossiers complétés et ajustés aux PPA, à la CDPENAF et à l'Autorité environnementale pour avis

Service ADS mutualisé

- Adhésion au service mutualisé de la commune du Grand Lucé au 01/01/2022
- Les 24 communes de la CCLLB sont désormais adhérentes
- Coût total du service en 2022 pour l'ensemble des 24 communes : 87 285 €

5
9

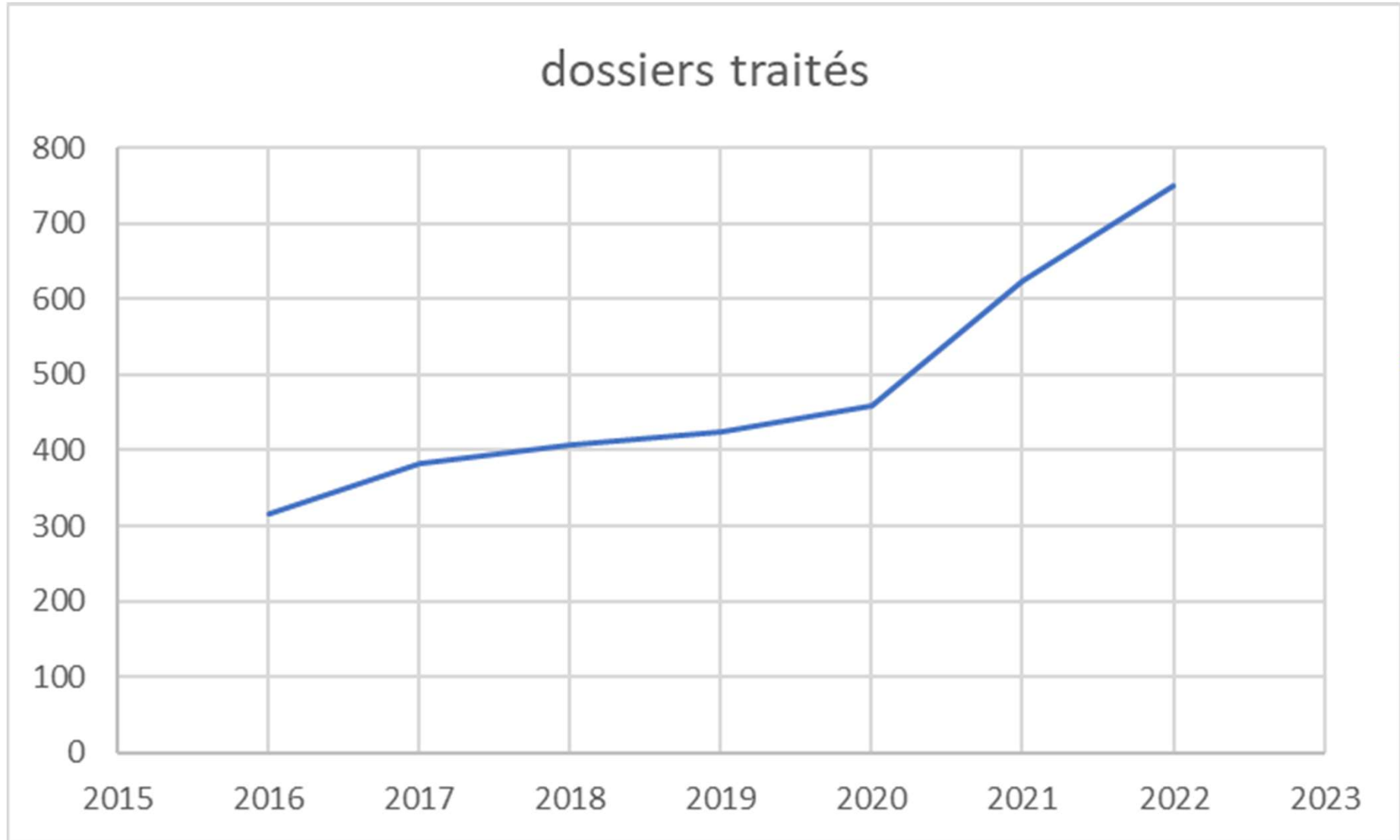
5
9



Dossiers traités en 2022

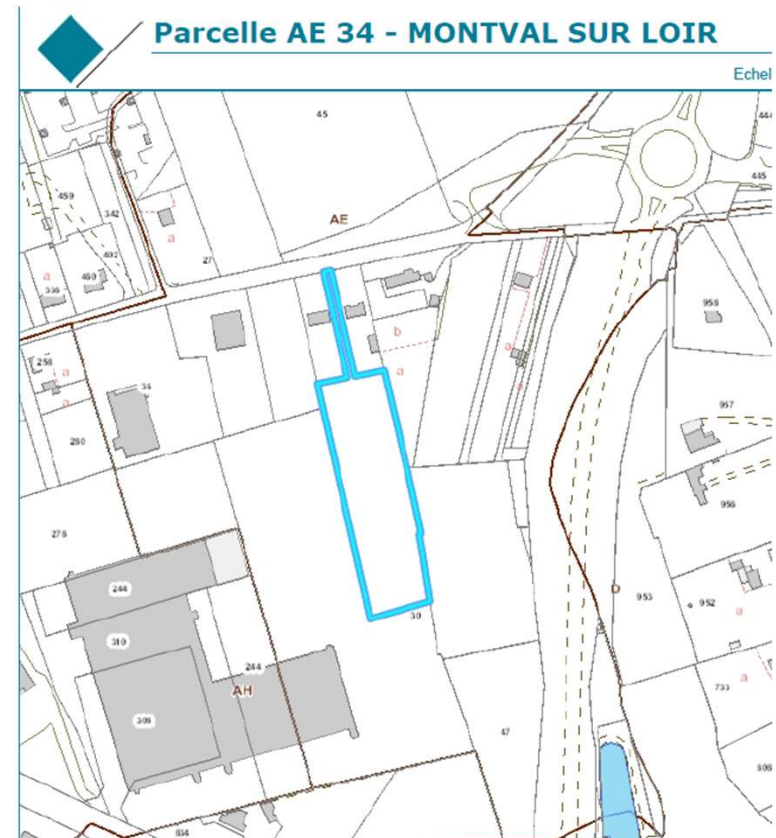
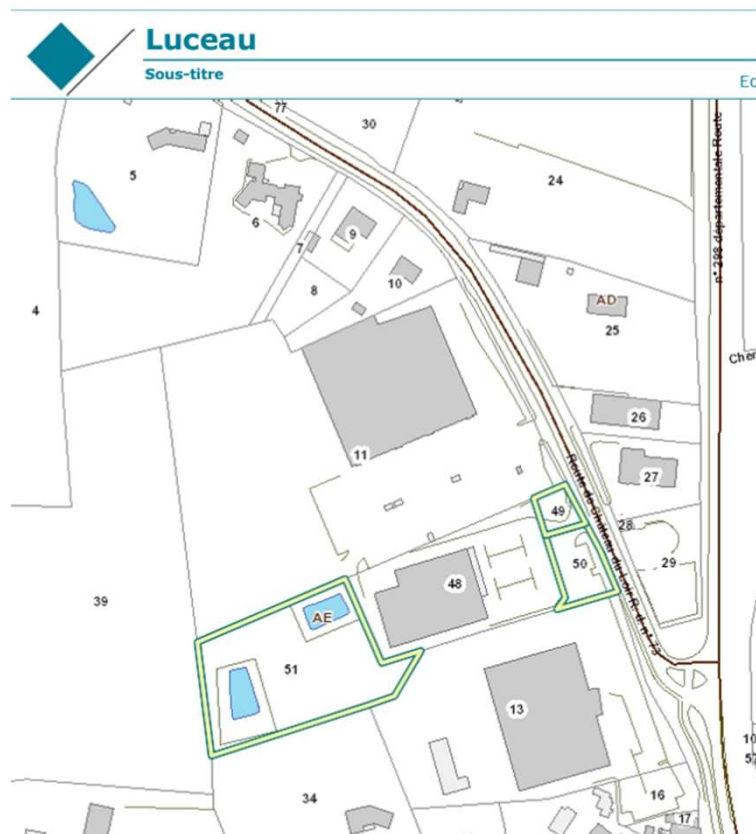
Commune	PC	DP	PA	PD	CUB	TOTAL
BEAUMONT-SUR-DEME	8	10	0	0	0	18
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	4	15	0	0	1	20
CHAHAINES	9	17	1	0	1	28
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	11	33	1	3	3	51
MONTVAL-SUR-LOIR	17	87	3	1	12	120
COURDEMANCHE	11	13	1	0	1	26
DISSAY-SOUS-COURCILLON	10	18	0	0	4	32
FLEE	2	5	0	0	0	7
LE GRAND-LUCE	19	56	2	0	3	80
JUPILLES	7	9	0	0	0	16
LAVERNAT	10	13	0	1	1	25
LHOMME	7	22	0	3	6	38
LUCEAU	12	19	0	0	2	33
MARCON	7	20	0	1	1	29
MONTREUIL-LE-HENRI	2	7	0	0	0	9
NOGENT-SUR-LOIR	4	8	0	0	3	15
PRUILLE-L'EGUILLE	3	22	0	2	1	28
LOIR-EN-VALLEE	14	41	0	1	5	61
SAINT-GEORGES-DE-LA-COUEE	0	4	2	0	0	6
SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLE	2	9	0	0	2	13
SAINT-PIERRE-DU-LOROUE	2	19	0	0	0	21
SAINT-VINCENT-DU-LOROUE	8	19	0	1	2	30
THOIRE-SUR-DINAN	7	10	0	1	0	18
VILLAINES-SOUS-LUCE	3	22	0	0	0	25
TOTAL CCLLB	179	498	10	14	48	749

Evolution du nombre de dossiers traités depuis 2016



- 14 DIA traitées en 2022 pour des ventes situées en secteur Uz ou AUz au PLUi
- Exercice du DPU sur 2 ventes à Montval sur Loir et Luceau

6
—
2



6
—
2



Elaboration d'un plan de mobilité simplifié

- Marché d'étude signé le 14/10/2022 avec le bureau d'études TECURBIS pour un montant de 36 240 € TTC
- Etude financée à hauteur de 50% par la banque des territoires
- COPIL de lancement de la phase diagnostic le 21/11/2022

OBJECTIFS : établir un diagnostic de l'offre de mobilité et des besoins puis définir une stratégie et un programme d'actions visant à développer des solutions de mobilités adaptées aux problématiques du territoire.



1ère participation au Défi mobilité en pays de la Loire du 16 au 22 mai 2022

- Objectif : encourager les actifs à faire évoluer leurs pratiques de mobilité pour les déplacements domicile-travail
- Participation de 17 agents de la CCLLB et des communes de Pruillé-L'Eguillé, St Vincent du Lorouër et Loir-en-vallée

6
4

6
4

425 kg de CO2 économisés !

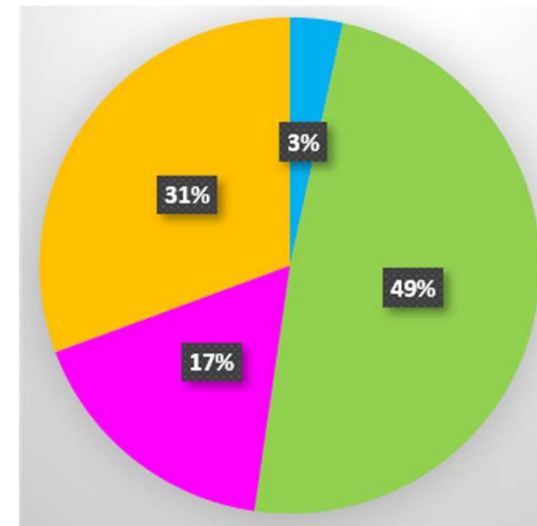


1er avenant à la convention CRTE

- Etat des lieux des projets mis en œuvre en 2022 et projections 2023
- Comité de pilotage le 22/11/2023
- **Avenant approuvé en conseil communautaire le 15/12/2022**

88 actions engagées en 2022

6
5



5

Lancement du recrutement d'un chef de projet CRTE / Aménagement (dispositif VTA)

Signature de la Convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire entre l'Etat, la Région Pays de la Loire, le Département de la Sarthe, l'ANAH, le PETR Vallée du Loir, la CCLLB et les communes de Montval-sur-Loir, La Chartre-sur-le -Loir, Le Grand-Lucé, Lhomme, Loir-en-Vallée, et Villaines-sous-Lucé le 28 septembre 2022.



6

6

6

6

Actions engagées en 2022 :

- Etude Shop'in sur les 3 communes PVD sur le tissu commercial du centre-ville
- Etude pré-opérationnelle OPAH et OPAH-Ru
- Etude de programmation de la friche Almirall à Montval-sur-Loir
- Développement de l'accueil vélos au camping municipal de La Chartre-sur-le-Loir
- Création d'un pôle d'échanges multimodal à La Chartre-sur-le-Loir
- Création de cellules commerciales et de salles de musiques au Grand-Lucé

Etude pré-opérationnelle OPAH et OPAH-Ru

Etude menée par Villes Vivantes pour la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de communes.

Objectif : définir des périmètres opérationnels pertinents, des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés, des montages financiers et des actions complémentaires qui pourraient constituer les engagements contractuels entre l'EPCI, l'Etat, le Département et l'ANAH au titre d'un dispositif d'amélioration de l'habitat.

Durée de l'étude : 17 mois / Coût : 62 525 €

6

7

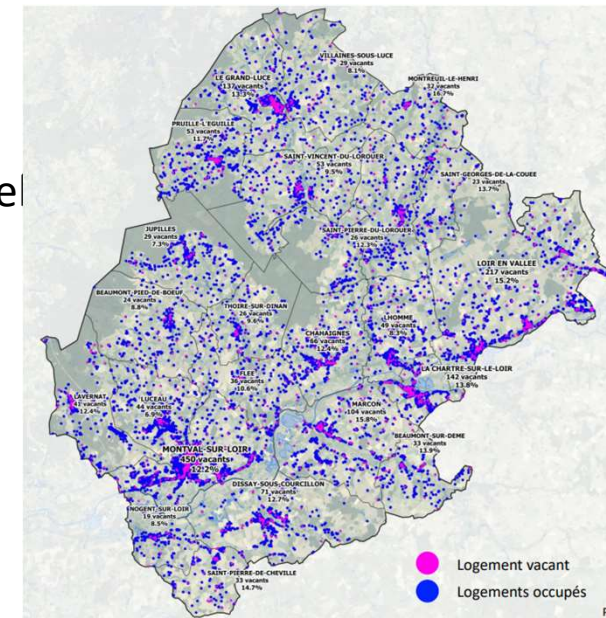
Phase 1 : Diagnostic approfondi du parc privé

Phase 2 : Définition des stratégies d'intervention opérationnelle

Phase 3 : Chiffrage et préparation du projet de convention

Chiffres clés issus du diagnostic :

- 12% des logements sont vacants en 2021
- 3% des logements présentent un aspect dégradé
- 33% des logements sont des passoires énergétiques
- 29% des habitants ont 65 ans ou plus





1 – 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

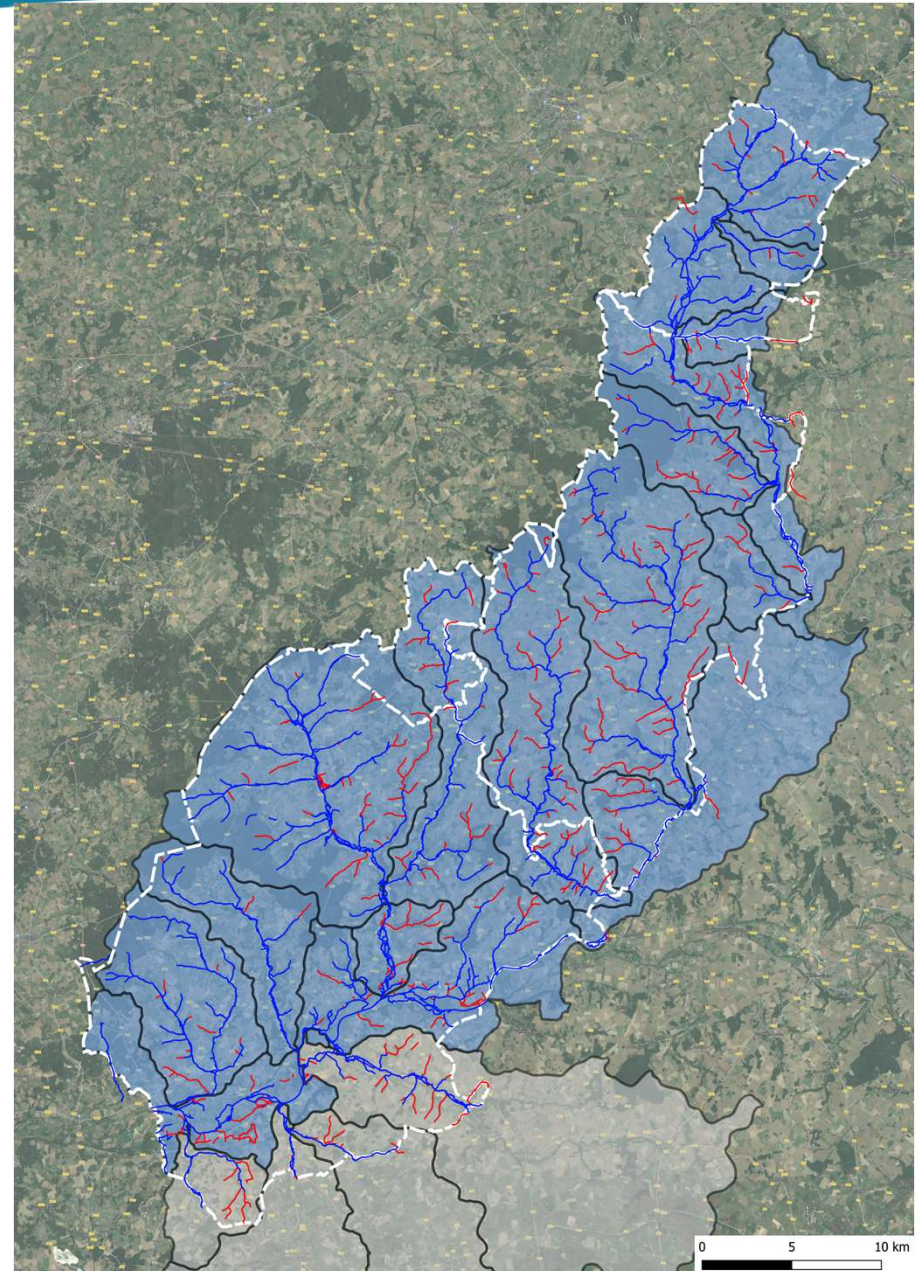
Périmètre du Groupement de commande GEMAPI

16 masses d'eau sur 4 Communautés de Communes:

- CC Loir-Lucé-Bercé
- CC Vallées de la Braye et de l'Anille
- CC Huisne Sarthoise
- CC Gesnois Bilurien

744 km de cours d'eau

Travaux prévus sur 8 masses d'eau



Sur l'année 2022, un travail important de concertation entre tous les partenaires du groupement portant la Compétence GEMAPI a permis de finaliser la définition de la structure et du périmètre d'action de la future structure qui portera la compétence GEMAPI au 1er janvier 2023.

7
0

7
0

La structuration retenue est un Syndicat Mixte Fermé portant **l'ensemble des missions GEMAPI**, sur le même périmètre que le précédent Groupement de commandes.

- Rappel des compétences du Syndicat (article 4-2) :
 - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - La défense contre les inondations et contre la mer ;
 - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

7
1

7
1

- **=> Exercice de la compétence GeMAPI**
- Souhait exprimé : que le Syndicat conseille ses adhérents en matière de **gestion des haies bocagères et boisement ainsi que des problématiques relevant du ruissellement**. (A noter : ces compétences ne sont pas exercées par les CC) ;

Le Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Braye (SMBLB)

Elaboration de la charte graphique du syndicat



GUILLAUME CHAPIN
Animateur GEMAPI

Maison des Services
18 rue du Pineau d'Aunis
72340 La-Chartre-sur-le-Loir

02 43 38 16 09 | 06 32 71 96 81
www.loirluceberce.fr



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Actions GEMAPI Année 2 - 2023

Concertation - Restauration de la morphologie - cours d'eau du Gué Tesnon (Dinan) - commune de JUPILLES:

Prise de contact avec les riverains (8 riverains – en moyenne 10 heures de concertation/riverains)

Études de restauration de la continuité écologique – cours d'eau du Dinan / l'Etangsort / de la Braye / des Profondvaux.

7
3 Prise de contact avec 20 riverains – 13 études validées.

7
3

Prestataire : Hardy Environnement pour **94 332 € TTC**

Dispositif de suivi pré et post chantier – IPR /IBD/I2M2 - diagnostic Faune/Flore

Prestataire : Sarl RIVE : **3 000€**

Hardy Environnement : **9 180 €**

Gestion de végétation pré-travaux - cours d'eau du Gué Tesnon (Dinan) - commune de JUPILLES:

Prestataire : Aurliau Elagage **5 272€TTC**

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Préparation travaux GEMAPI Année 3 - 2024

Restauration de la morphologie - cours d'eau Dinan et affluent - commune de JUPILLES – Thoiré sur Dinan - Flée:

Prise de contact avec les riverains (7 riverains – en moyenne 4 heures de concertation/riverains)

7
4

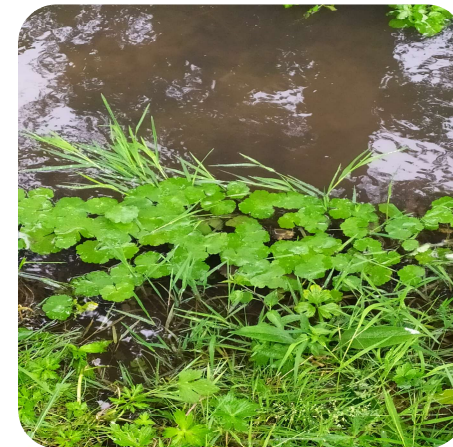
7
4

L'exercice de cette compétence par la Communauté de Communes se traduit également par :

- Travail sur la visualisation et la définition des périmètres soumis à un risque élevé de ruissellement à les communes avec projet d'inscription (subvention) au Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) à travers un Programme d'Étude Préparatoire.
- Limitation du développement l'hydrocotyle à Beaumont-Pied-Bœuf (Espèces Exotique Envahissantes)

⁷/₅ En complément de cette compétence, la CCLLB assure le financement des campagnes de lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants, à travers un conventionnement avec POLLENIZ (cf : bilan d'activités 2022 fourni par POLLENIZ)

⁷/₅





1 – 4 Collecte et traitement des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Cette compétence est confiée sur le territoire à 2 syndicats de collecte et de traitement :

Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir
Dépenses : 1 159 289 € + 152 462 € (reliquat REOM)
Recettes : 1 404 816 € + 37 101 € (reliquat REOM)
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM – à compter du 1^{er} janvier 2022)



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SICTOM de Montoire sur le Loir)
Dépenses : 626 753 €
Recettes : 629 136 €
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SMIRGEOMES)
Dépenses : 502 415 €
Recettes : 525 162 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

-  Communauté de communes
Sud Sarthe
-  Communauté de communes
Loir-Lucé-Bercé



7
8

7
8

Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



7
9

Le SYVALORM regroupe 7 communautés de communes, dont 4 en Sarthe et 3 en Loir et Cher; soit un total de 134 communes pour 109 572 habitants.



7
9



1 – 5 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, qu'elle gère directement jusqu'au 30 avril 2018.

Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements

Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements

Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements

8

Depuis le 1^{er} mai 2018, la Communauté de Communes a, du fait de son adhésion, délégué au Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage, la gestion et l'entretien de ces 3 aires d'accueil.

Le SMGV réunit aujourd'hui 12 Communautés de Communes, et gère 24 aires de stationnement, soit 434 places de stationnement.

Au titre de l'année 2022, la Communauté de Communes a versé au SMGV la somme de 39 292,80 €.



8

Engagement par la Préfecture de la Sarthe d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) à destination des gens du voyage avec pour objectif de promouvoir l'accès à l'habitat adapté ou au logement des gens du voyage défavorisés. Etude pilotée par le SMGV et réalisée par l'association Tsigane habitat.

Objectifs :

- établir un diagnostic et identifier les situations de sédentarisation sur les aires d'accueil de la CCLLB
- Mener une réflexion sur la mise en œuvre de solutions répondant à ces situations d'ancrage

8
2

8
2

Il existe deux types d'habitat adapté :

Logement social adapté



Terrain familial locatif





8
3

1 – 6 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

8
3

- Compétence obligatoire pour les EPCI de + de 20 000 hbts
- Compétence transférée par délibération du conseil communautaire du 11 mai 2017 au PETR Vallée du Loir

8

4

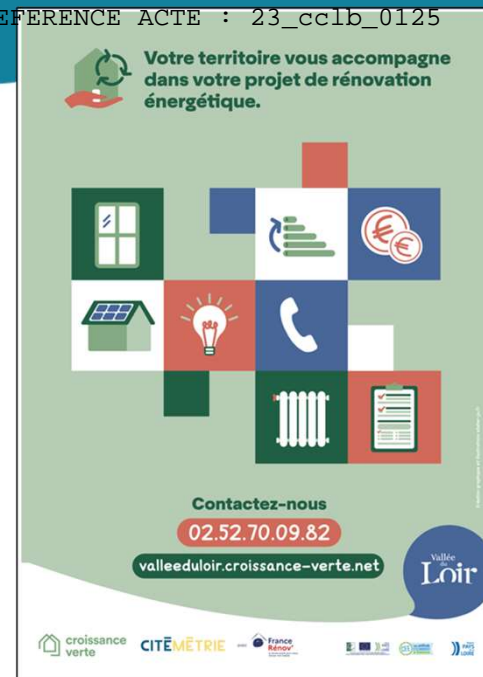


8

4

Lancement de la **plateforme territoriale de rénovation énergétique** (PTRE)

- Accompagnement des particuliers dans leurs projets
- Prestation réalisée par Croissance verte / Citémétrie



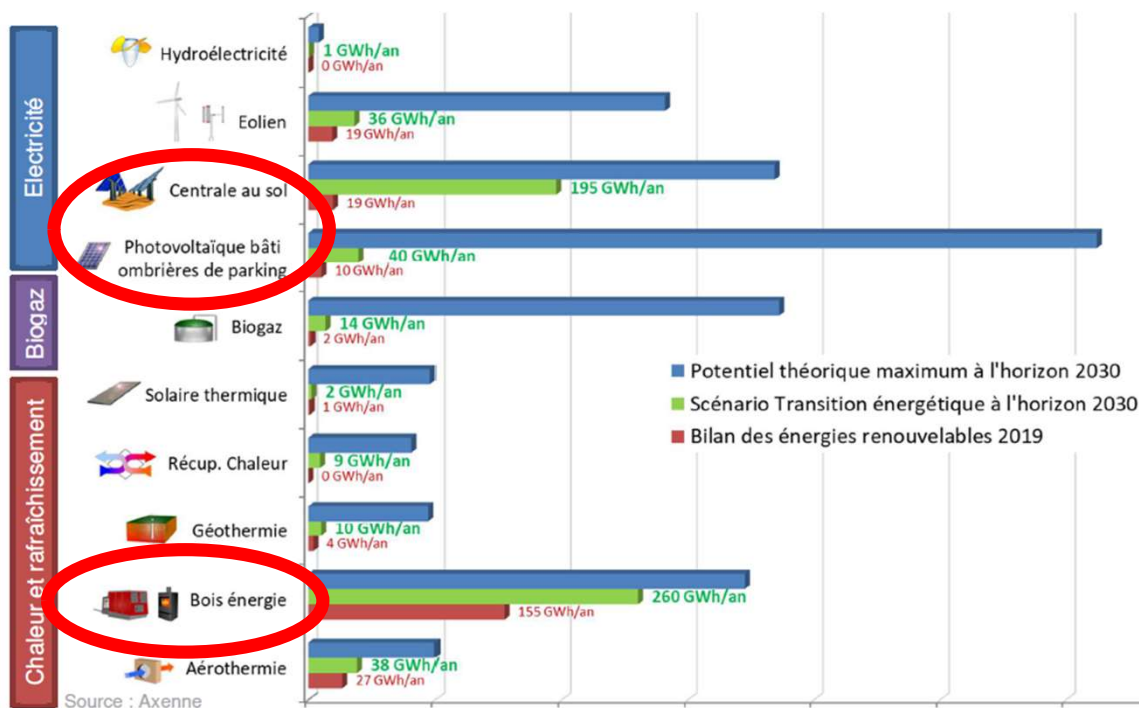
Objectifs :

- Rendre un service public de proximité gratuit et neutre sur tout le territoire pour l'ensemble des particuliers, syndicats de copropriétés et entreprises du petit tertiaire notamment grâce à la mise en place d'un numéro unique et de permanences physiques délocalisées
- Créer un guichet unifié, pour faciliter le parcours des ménages dans leurs recherches d'informations et de financements sur la rénovation énergétique en coordonnant l'ensemble des acteurs et financeurs
- Renforcer la dynamique territoriale de rénovation grâce au travail effectué avec les professionnels de l'habitat, les professionnels du bâtiment et les travailleurs sociaux.

Réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables

2 ateliers menés sur la CCLLB en avril et juin 2022

Objectif :
Définir un scénario de déploiement des différentes énergies renouvelables à l'échelle de la Vallée du Loir en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le PCAET



1 scénario retenu fin 2022 qui priorise le développement du bois-énergie et du photovoltaïque



2 - Compétences optionnelles

8

7

8

7



2- 1 Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Service voirie :

- 3 agents communautaires (un responsable de service, deux techniciens au 31/12/2022 (un départ en mai 2022, une arrivée en octobre 2022))
- 70 agents communaux mis à disposition
- 929 528 ml de voirie
- Charge totale de travaux transférée en 2022 : 2 796 380,17 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 270 376,43 €
- Montant des remboursements aux communes pour les prestations de fauchage et élagage : 67 940,53 €



Travaux d'entretien réalisés en 2022

- Travaux sur voiries communautaires (3 lots): 799 885,95 € TTC
- Travaux d'assainissement de la voirie (2 lots) : 100 104,57 € TTC
- Travaux de de fauchage/ débroussaillage (3 lots): 200 198,35 € TTC
- Travaux sur les voiries ONF en forêt de bercé : 235 978,92 € TTC

9



Gestion du domaine public :

- 40 Permissions de voirie
- 4 Arrêtés d'alignement
- 32 Demandes d'urbanisme

9



Les réalisations de 2022

- ✓ Création du parking 218 places ZAE Val de Loir à la Chartre sur le Loir
- ✓ Accompagnement des communes pour leurs projets d'aménagement dans la maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage : réalisation d'études ou de travaux sur plusieurs communes (La Chartre sur le Loir, Le Grand Lucé, Loir en Vallée, Chahaignes, Dissay sous Courcillon..), avec notamment le montage des dossiers de subvention (amendes de police, DETR, DSIL....)
- ✓ Prise en charge de l'entretien de la voie verte suite à son inauguration
- ✓ Prise en compte de la problématique "Ouvrage d'art" suite aux rapports du CEREMA

Les actions menées en 2022 :

- ✓ Mise à jour du classement des voiries
- ✓ Elaboration du Règlement de voirie, adopté en décembre 2022

Les actions prévues sur 2023:

- ✓ Mise à jour du classement des voiries (entamée en 2022, délibération finale à intervenir d'ici septembre 2023)
- ✓ Poursuite de l'accompagnement des communes pour leurs projets d'aménagement dans la maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage
- ✓ Travail sur l'optimisation des enveloppes communales, dans un contexte d'inflation



2- 2 Politique du logement et du cadre de vie

Résidence Autonomie Les Aubépines



9

4

9

4

La résidence autonomie *Les Aubépinés* est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA), **une structure non médicalisée**, disposant de 80 logements de type F1 Bis (34m2) loués à des personnes **valides et autonomes**, seules ou en couple:

- des personnes âgées, c'est-à-dire en position de retraite, considérée comme suffisamment autonome ;
- des personnes handicapées et/ou reconnues inaptes au travail.

Elle a été construite au milieu des années 1970 à l'initiative de Gérard Dupré, Maire de Saint Vincent et de Christian PINEAU, Conseiller Départemental. Elle accueille des personnes à partir de 60 ans et plus. Chaque résident dispose de son appartement et de divers services.

9

5

9

5

La résidence est gérée par la Communauté de communes Loir Lucé Bercé et en est un service. C'est le Conseil communautaire qui délibère pour adopter le budget, fixer les tarifs, organiser les ressources humaines, etc.

Les bâtiments sont la propriété du bailleur social LogiOuest. Le contrat de location liant l'organisme et l'intercommunalité a été renégocié au 1er janvier 2017. En 2022, la Communauté de Communes a sollicité le Service des Domaines quant à la valeur vénale et à la valeur locative de l'établissement.

La Résidence est un établissement médico-social, soumis à l'agrément du Département de la Sarthe. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens lie les deux collectivités.

Présentation de l'activité : la gouvernance

Au sein de la Résidence, un Conseil de Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions intéressant la vie et le fonctionnement de l'établissement.

Il est composé de

- 4 représentants des résidents
- 2 représentants des familles
- 2 représentants du personnel
- 2 élus communautaires (2).

9
6 Au-delà de la consultation, il s'agit de promouvoir et de co-construire une dynamique participative et d'associer les résidents aux décisions prises à leur égard. La direction de l'établissement tient compte des avis du CVS mais responsable des décisions relatives à la gestion de la structure. 9
6

2022, dans un contexte épidémique compliqué, le CVS n' a pu se réunir qu'une fois mais les membres ont été consultés à chaque actualisation des protocoles sanitaires. En fin d'année, résidents, familles et agents de la résidence ont été invités à élire leurs nouveaux représentants pour une durée de 3 ans (renouvelable). Faute de candidat, aucun représentant des familles ne siège au CVS pour le moment.



L'établissement emploie 12 agents (10 titulaires et 2 contractuels) soit 9,29ETP (moyenne nationale : 13,2 ETP pour 100 résidents) :

- 2 agents administratifs en charge de l'administration générale : 1 responsable de service et 1 assistante administrative et comptable
- 10 agents techniques : 1 chargée de restauration, 1 agent de restauration, 5 agents polyvalents d'entretien et de restauration, 1 agent d'entretien des bâtiments et des espaces verts, 2 gardiens de nuit



- 1 départ volontaire : agent administratif titulaire de la fonction publique muté dans une autre collectivité
- 1 arrivée : agent administratif titulaire de la fonction publique

9



- 8 agents placés en arrêt de travail
- 14 arrêts de travail dont 8 pour le Covid-19
- 127 jours d'arrêts de travail dont 63 pour le covid-19

- 59.5 jours de formation
- 6 agents formés
- 3 formations d'intégration de catégorie C (3 x 5 jours)
- 1 préparation à un examen professionnel : parcours de formation qualifiante agent de restauration (10 jours /an sur 3 ans)
- 5 formations de professionnalisation tout au long de la carrière : utilisation du logiciel e-sedit (2 x 5 jours), utilisation du logiciel BL Résident (2 x 3 jours), l'anticipation et la gestion de conflits (3 jours), la conduite d'un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire (2.5 jours), élaborer des menus respectant la loi Egalim (2 jours)
- 5 formations de sécurité : formation Initiale SST (2 x 2 jours), recyclage SST (2 x 1 jour), formation initiale des assistants de prévention (5 jours)



9

7

Typologie des résidents - Niveau de dépendance

La résidence est autorisée à accueillir une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas les 15% de sa capacité, soit 12 résidents, ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 et 2 ne dépassant pas le seuil de 10%, soit 8 résidents.

Répartitions des résidents par GIR au 31. 12.2022

	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
GIR 5 et 6	51	61	62
GIR 4	18	13	14
GIR 3	8	7	2
GIR 1 et 2	0	0	0
Handicapés et/ou reconnues inaptes au travail...	0	1	2
Niveau de dépendance	10%	8,75%	2,5%

Pour bien comprendre

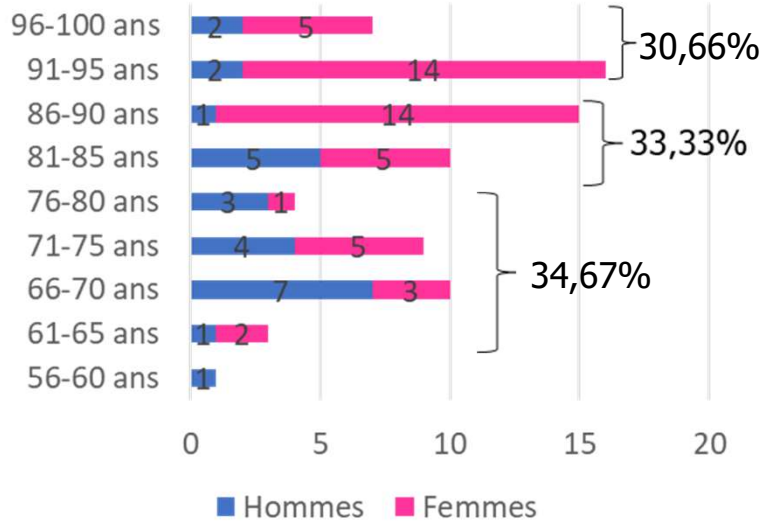
Le GIR (Groupe Iso-Ressources) correspond au **niveau de perte d'autonomie** d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe 6 GIR. Le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort; il désigne une personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont altérées, nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants. Le GIR 6 est le niveau de perte d'autonomie le plus faible; il désigne une personne totalement autonome dans tous les actes essentiels de la vie courante.

En 2022, la résidence respectait encore les proportions autorisées. Cependant le niveau de dépendance de l'établissement a encore augmenté, confirmant ainsi :

- le vieillissement des résidents accueillis
- l'augmentation de leurs besoins de prise en charge pour les actes de la vie courante (aide à la toilette, aide au lever/coucher...)

Typologie des résidents au 31.12.2022

Pyramides des âges



La population de la résidence est vieillissante :
50% de nos résidents ont 86 ans et plus.

Age moyen



80 ans

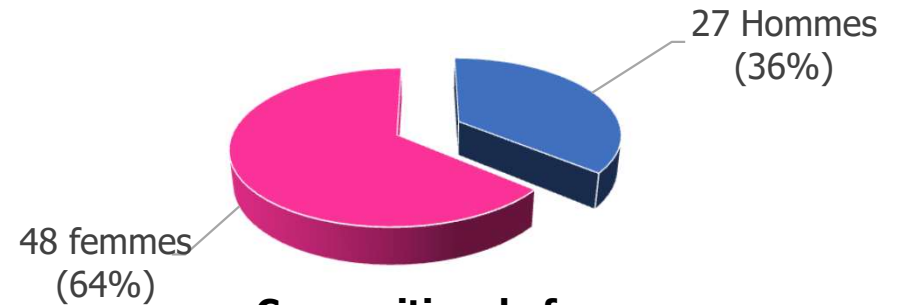
83 ans
 Stable par rapport
 à 2021



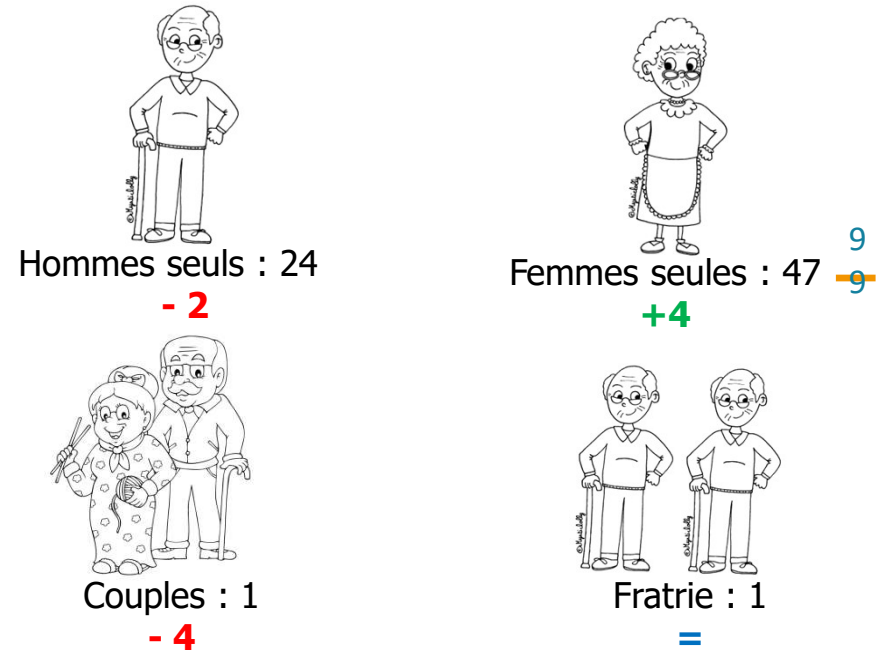
87 ans

Les résidents accueillis sont donc plus âgés que le résident moyen national (80 ans et 10 mois).

Répartition Hommes / Femmes



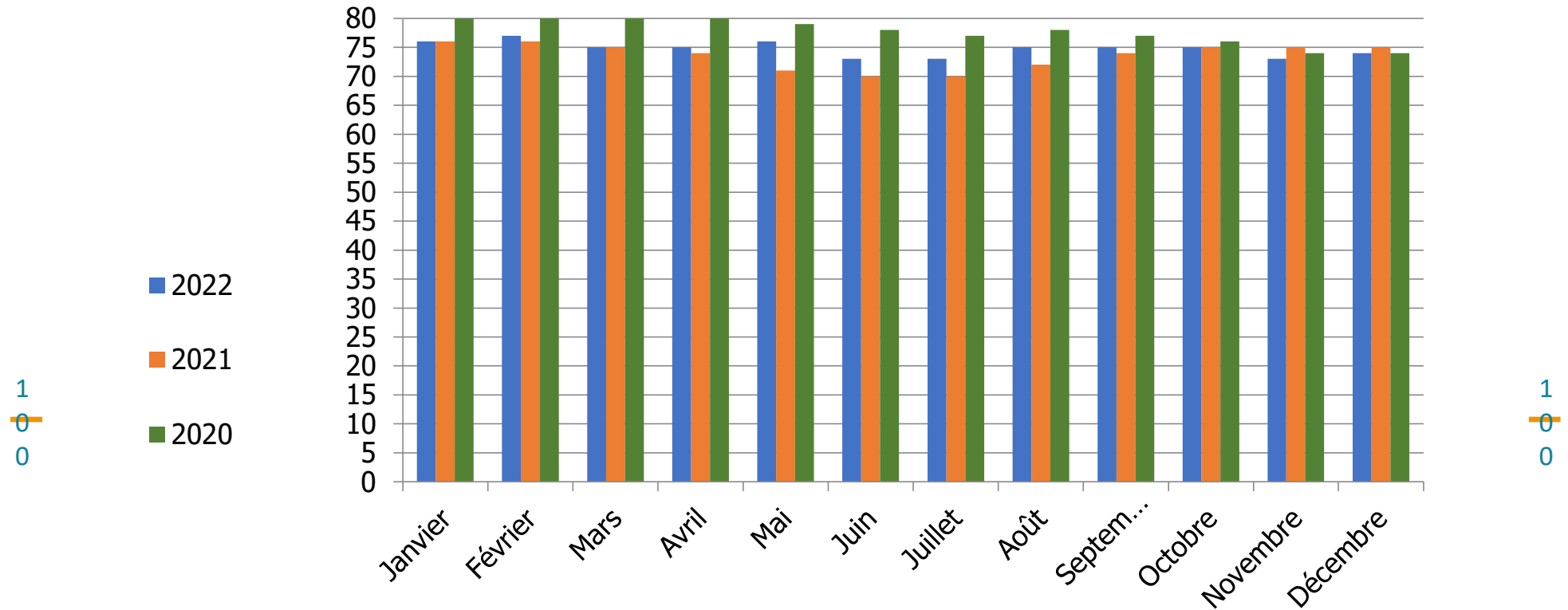
Composition du foyer



Répartition hommes/femmes et composition du foyer conformes aux données démographiques nationales (majorité des femmes et rareté des couples)

Taux d'occupation

Variations mensuelles



Taux d'occupation

2022	93,44%
2021	91,98%
2020	97,19%

Le taux d'occupation est en augmentation par rapport à l'année 2021 sans atteindre pour l'instant les taux d'occupation avoisinant les 100% antérieurs à la crise COVID.

Depuis 2017, la résidence bénéficie du forfait autonomie, une enveloppe financière allouée au Département par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans le but de développer l'accompagnement social au sein des résidences autonomie. Cette aide est attribuée aux résidences autonomie sous réserve d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conclu avec le Département permettant de définir les engagements de l'établissement en matière d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie (nutrition, mémoire, sommeil, activités physiques, bien-être, santé bucco-dentaire...).

Depuis 2017, ce concours financier nous a permis de solliciter des prestataires extérieurs (*Siel Bleu, L'Arbre à Plumes, Néosilver...*) et d'impulser une véritable dynamique d'animations avec l'objectif, à terme, de proposer chaque jour une animation. En 2022, le forfait autonomie nous a également permis de financer, en interne, un temps d'animation et des temps d'accompagnement pour les nouveaux résidents pour faciliter leur adaptation.

- 1 En 2022, l'établissement a perçu 13 000€ au titre de ce forfait autonomie (+ 10 823.00€ de reliquats des années précédentes, 1
non consommés lors des confinements) et a ainsi pu proposer aux résidents : 1
- 1 ✓ 2 séances hebdomadaires de gym adaptée (*Siel Bleu* – 81 séances d'1h00 - 4 606.00€) 1
✓ 1 séance hebdomadaire de peinture (*Véronique Tricot* – 40 séances de 2h00 - 3 240.00€) : réalisation de tableaux pour embellir les espaces communs et donner une identité visuelle à chaque espace



- ✓ 13 ateliers chorale (*Néosilver* - 13 séances d'1h00 - 2 106.00€)
✓ 2 cycles d'expression (*L'arbre à Plumes* - 701.30€)
✓ 2 lotos mensuels (ressource interne - 94h00 - 1 903.50€)
✓ 2 ateliers mémoire mensuels (ressource interne - 94h00 – 1 903.50€)
✓ 68h00 d'accompagnement pour les nouveaux résidents (ressource interne - 1 538.84€)

En 2023, le concours financier de la CNSA va nous permettre de poursuivre et de développer les actions engagées et de proposer de nouvelles actions :

- ✓ Poursuite des 2 séances hebdomadaires de gym adaptée pour maintenir les capacités physiques de nos résidents et prévenir les risques de chutes et/ou leurs conséquences
- ✓ Poursuite de la séance hebdomadaire de peinture : les résidents vont réaliser des tableaux petits formats (A5) pour décorer les portes de leurs logements en déclinant la thématique choisie pour chaque étage pour améliorer plus encore l'identité visuelle des espaces
- ✓ Reprogrammation de 12 ateliers chorale: le chant permet aux résidents d'évacuer stress et idées noires, de prendre confiance en eux, d'améliorer leurs capacités respiratoires, leur mémoire et l'ensemble des fonctions cognitives et d'avoir une activité sociale enrichissante
- ✓ Poursuite des ateliers mémoire bimensuels pour stimuler les fonctions cognitives des résidents de manière ludique et préserver ainsi leur autonomie, pour favoriser l'estime de soi en relevant des défis et en se fixant des objectifs d'une séance à l'autre et pour favoriser les relations sociales
- ✓ Poursuite des parties de loto bimensuelles qui permettent de travailler mémoire (repérage des chiffres) et concentration (sur le tirage et le carton) en maintenant le lien social
- ✓ Programmation d'un atelier d'écriture autour de la création d'une gazette rédigée par et pour les résidents : offrir un espace de parole et d'expression aux résidents en stimulant leurs fonctions cognitives et en favorisant les relations sociales (partage, interviews des résidents, des membres du personnel...)
- ✓ Programmation d'un après-midi jeux de société chaque semaine pour stimuler les fonctions cognitives des résidents de manière ludique tout en développant leurs relations sociales (temps d'animation financé par le forfait autonomie / acquisition de jeux prévue au budget 2023 de la résidence)

1
0
2

1
0
2

Les salons de courtoisie seront réaménagés, en réutilisant le mobilier existant, afin de gommer l'effet "salle d'attente" et de les rendre plus chaleureux, plus vivants et plus propices aux échanges en proposant un espace discussion/lecture et un espace jeux : mise à disposition de magazine, de livres, de jeux, de musiques...

Le temps du repas



19 080 repas servis en 2022 soit une moyenne de 52 repas / jour : 18 903 repas résidents et 177 repas d'hôtes
2 353 repas de moins qu'en 2021, soit 6 repas de moins / jour



+74 repas d'hôtes par rapport à 2021: L'année 2022, grâce à la levée des restrictions sanitaires dues au covid-19, a vu le retour des familles autour de la table



60 202.66€ dépensés pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. Hausse conséquente du prix de revient du repas (+0.27€ - 3.15€) malgré la conclusion d'accords-cadres en raison de l'inflation des prix et des difficultés d'approvisionnement. Répercussion de la hausse au 1er juillet sur les prix facturés aux résidents (9.50€ / + 0.60€) et à leurs hôtes (13.90€ / +0.65€) pour couvrir les frais nécessaires à la fourniture de repas équilibrés et de qualité. La dernière augmentation des repas remontait 2017 (+0.20€).



3 ETP / jour en moyenne pour la préparation des repas et leur service : 1.94 ETP pour la préparation et 1.03 ETP pour le service (dressage des tables, service, plonge, nettoyage de la salle de restaurant...)



Un repas à thème par mois. En cette année d'élections présidentielles, nos résidents ont mangé à la table des présidents français (F. Mitterrand, Jacques Chirac, Emmanuel Macron...). Nos cuisinières leur ont proposé leurs plats préférés ou les plats typiques de leur région.



Objectif 2023 : création, dans le cadre du Conseil de Vie Sociale, d'une "commission menus" composée de résidents, d'agents de la résidence et d'élus communautaires afin d'échanger autour de la composition des menus, des attentes des résidents, de la fourniture éventuelle du repas du soir, de l'animation du temps du repas, des règles de savoir-vivre à respecter...



Prospections en cours pour la réfection de la salle à manger : peinture, papiers peints, mobilier (réduction des TMS des agents, confort des résidents, espace modulable, accueil de qualité...)

2022 en quelques chiffres : les logements



17 admissions enregistrées en 2022 (âge moyen : 83 ans)
Après une année 2020 rendue difficile par la crise sanitaire du covid-19, l'année 2022 confirme la reprise des admissions déjà constatée en 2021. Pour rappel : 13 admissions en 2021 (âge moyen : 87 ans); 4 admissions en 2020 (âge moyen : 83 ans)



- ✓ 14 admissions depuis le domicile
- ✓ 1 admission depuis un EHPAD
- ✓ 2 admissions depuis l'hôpital

- ✓ 5 admissions suite au décès du conjoint
- ✓ 1 admission pour quitter un domicile insalubre
- ✓ 7 admissions pour des raisons de sécurité
- ✓ 3 admissions pour raison de santé
- ✓ 1 admission pour rompre la solitude

1



4



22 sorties en 2022 : 13 admissions en EHPAD, 8 décès, 1 retour au domicile (moyenne d'âge 90 ans)
19 logements libérés

Record historique de sorties cette année qui, malgré les nombreuses admissions, ne permet toujours pas, pour l'instant, de rattraper totalement le retard engendré par les restrictions sanitaires imposées par le covid-19 et de remplir l'intégralité des logements

Moyenne des sorties sur 10 ans : 14,6 sorties

1



4



897 redevances mensuelles émises soit un delta de 63 redevances par rapport à un taux d'occupation de 100% (delta de 77 redevances en 2021)



1 redevance impayée au 31.12.2022 : litige suite à un état des lieux de sortie

APL

Aide
Personnalisée
au Logement

44 bénéficiaires (60% des résidents) de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL), soit un montant de 82 999,20€ (66% CAF / 34% MSA)

Allocation mensuelle moyenne par bénéficiaire : 157.19€

2022 en quelques chiffres : les activités et les services



73 % des résidents aidés par un service de soins et d'aide à domicile externe (aide à la toilette et/ou à l'habillage, aide au lever/coucher, aide au ménage, entretien du linge... (55 résidents) ; un chiffre qui explique le seuil de dépendance de l'établissement et confirme le vieillissement de la population accueillie et la perte d'autonomie induite.



94 chutes consignées dans le registre dédié (+ 23 par rapport à 2021)
24 chutes ayant nécessité l'intervention des secours (+22 par rapport à 2021)
21 hospitalisations consécutives aux chutes consignées (+9 par rapport à 2021)

1
0
5



33 résidents hospitalisés
37 hospitalisations
1 073 journées d'hospitalisation

1
0
5



333 interventions au cours des gardes de nuit
55 interventions en moins par rapport à 2021 ce qui s'explique par l'admission en EHPAD de résidents atteints de troubles cognitifs



Après avoir été épargné en 2020 et 2021, l'établissement a connu 3 vagues de covid en 2022
2 dépistages massifs (ensemble des résidents et des agents)
31 résidents et 8 agents testés positifs

Le budget de la résidence, budget annexe de la Communauté de communes, de nomenclature comptable M22, est voté chaque année par le Conseil communautaire avant le 15 avril et les comptes sont soumis à l'approbation du Conseil départemental conformément au code de l'action sociale et des familles.

La résidence fonctionne sur le principe de l'autofinancement c'est-à-dire que seules les recettes tirées de l'exploitation (redevances, repas, services...) permettent de financer les charges liées à l'exploitation de l'établissement (fioul, électricité, eaux, maintenance, travaux, charges de personnel...).

Le montant de la redevance est fixé annuellement par arrêté du Président de la Communauté de communes. L'établissement étant conventionné APL, la part équivalent au loyer et aux charges est encadrée par cette convention.

1
0
6 En application de l'article L.353-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, la convention détermine le montant maximal du loyer demandé ainsi que les modalités de leur évolution. Conformément à l'article L. 353-9-3 créé par la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 – art. 210 (V), "les loyers et redevances pratiqués pour les logements faisant l'objet d'une convention [...] sont révisés chaque année au 1er janvier en fonction de l'indice de référence des loyers [...]. La date de l'indice de référence des loyers prise en compte pour cette révision est celle du deuxième trimestre de l'année précédente".

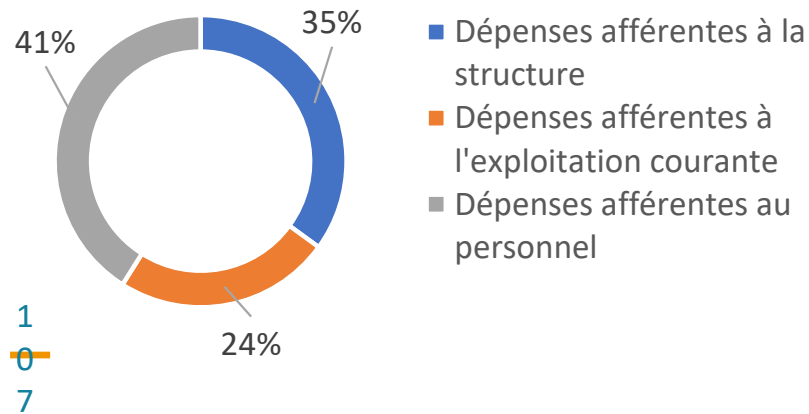
1
0
6

Au deuxième trimestre de l'année 2021, l'indice de référence des loyers a augmenté de 0.42%. La révision de la redevance est donc de 0.42% soit 2.40€, augmentation imputée en totalité à la part loyer. La même révision annuelle est appliquée au loyer du bureau de Familles rurales et au loyer du salon de coiffure.

En 2022, la préparation budgétaire a montré que les recettes et les charges liées à l'exploitation de l'établissement ne s'équilibraient plus. Des négociations sont engagées avec le propriétaire des bâtiments quant au montant du loyer versé et à la programmation de travaux de rénovation énergétique (remplacement de la chaudière fioul, isolation des bâtiments...) et avec le Département, autorité de tarification, quant à la refacturation des charges, pour garantir la stabilité financière de l'établissement.

Données financières – Section de fonctionnement

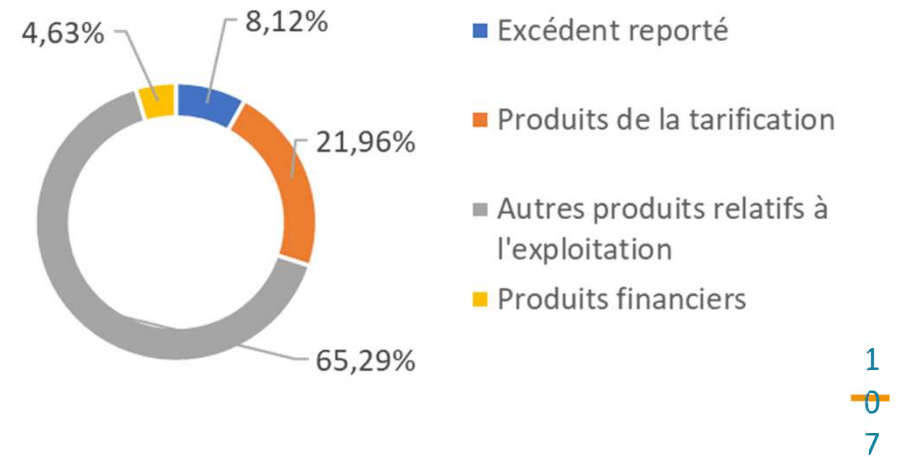
Dépenses de fonctionnement : 833 011,52€



Principales dépenses de fonctionnement :

- Loyer versé à Logi Ouest : 193 874,25€ (+1 693,25€)
- Denrées alimentaires : 60 202,66€ soit 3,15€/repas
- Fioul : 78 929,67€ (+ 10 238,15€)
- Entretien et réparation des bâtiments : 6 507,07€
- Maintenance (ascenseurs...) : 26 160,69€ (+1 224,39€)
- Electricité : 19 561,72€ (-2 820,83€)
- Eau et assainissement : 13 454,88€ (-1 103,65€)

Recettes de fonctionnement : 837 465,01€

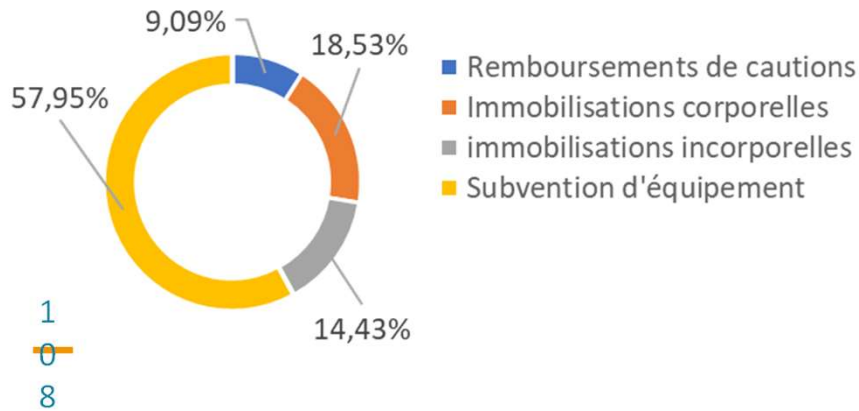


Principales recettes de fonctionnement :

- Loyers résidents : 183 939,39€ soit 897 loyers (+14)
- Prestations de services (repas, lessives...): 177 398,95€
- Charges : 349 716,97€
- Excédent reporté : 67 975,85€

Données financières – Section d'investissement

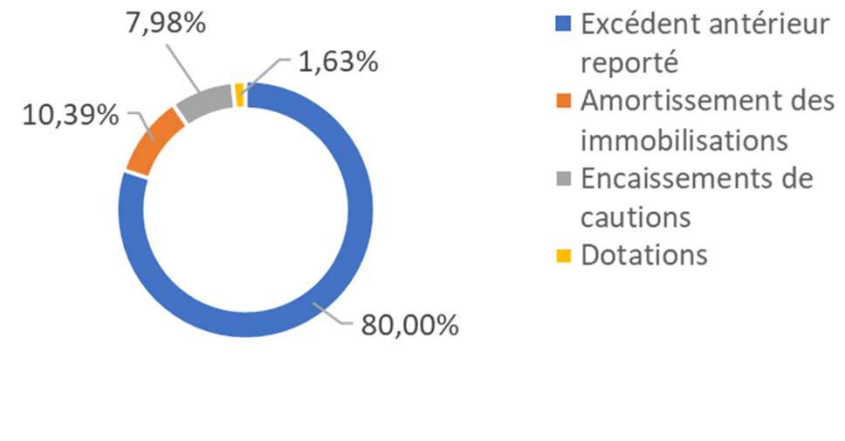
Dépenses d'investissement : 65 576,54€



Détails des dépenses d'investissement :

- Four vapeur : 10 067,87€
- Logiciel BL Résident : 9 462€
- Video-projecteur : 948€
- Ordinateur portable : 1 138,45€
- Remboursement de 9 cautions : 5 960,22€

Recettes d'investissement : 122 110,51€



Détails des recettes d'investissement :

- Encasement de 17 cautions : 9 749,85€
- Amortissements : 12 681,85€

Rétrospective 2022 / Perspectives 2023

Rétrospective
2022

- ✓ Acquisition du logiciel BL Résident, outil qui permet de gérer l'ensemble du dossier résident (admission, facturation, informations personnelles...)
- ✓ Travaux d'accessibilité à l'initiative de Logi Ouest, bailleur social propriétaire des locaux : réfection du parking et des allées, mise aux normes des sanitaires des salons (accès PMR), remplacement des bancs extérieurs et des candélabres, remplacement d'une rampe d'escalier

1
0
9



- ✓ Définition et rédaction du projet d'établissement dans la perspective de l'évaluation réglementaire de l'établissement
- ✓ Paramétrage et déploiement du Logiciel *L'antichute* pour un suivi informatisé des chutes des résidents (statistiques, prévention)
- ✓ Prospection pour l'acquisition du logiciel BL Transmissions dans le cadre du programme ESMS numérique (financement total par appel à projets) pour faciliter et améliorer les transmissions ciblées entre agents
- ✓ Développement de l'archivage numérique des documents dans une démarche écologique et économique (réduction des impressions papier)

1
0
9



2- 3 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

1
~~1~~
0

1
~~1~~
0

Centre Aquatique



1
1
1

1
1
1

Centre Aquatique « Plouf »

Le Centre Aquatique est géré depuis le 1^{er} janvier 2018 par la société EQUALIA, dans le cadre d'un marché de prestation de services.

Ce premier contrat a pris fin au 30 juin 2021. A l'issue d'une nouvelle procédure de consultation, la société EQUALIA a été à nouveau déclarée attributaire d'un second marché conclu pour une nouvelle période de 3 ans.

Sont confiés au titulaire du marché :

- ✓ La gestion complète du service (gestion administrative, financière et comptable de l'équipement, gestion de la billetterie, perception des recettes)
- ✓ L'accueil des usagers (particuliers, clubs, scolaires ...) et la mise en place d'activités physiques aquatiques
- ✓ Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages (gestion des fluides, entretien et maintenance préventive des installations et des équipements)



Centre Aquatique « Plouf » : Bilan de fréquentation 2012-22

Année	Adultes		Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	CE	TOTAL
2012	27 532		14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	/	66 201
2013	23 165		10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	/	56 874
2014	20 792		7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	/	50 294
2015	20 618		7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	/	49 085
2016*	17 136		6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	/	38 182
2017*	8 077		3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	/	19 568
2018	unitaire 7 444	Abon° 10 850	5 372	367	841	7 892	2 156	108	2 041	8 980	25	338	46 414
2019	unitaire 7 593	Abon° 11 242	5 472	567	1 683	8 617	1 761	124	2 388	9 200	103	490	49 240
2020	unitaire 3 481	Abon° 4 084	2 318	241	682	3 910	1 079	59	1 126	5 476	150	140	22 746
2021	unitaire 3 299	Abon° 4 847	2 187	210	552	5 338	1 729	57	1 312	5 765	79	111	25 486
2022	unitaire 8 645	Abon° 10 209	5 738	605	2 233	6 512	2 089	29	1 766	9 313	38	322	47 499

* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

Année 2020 : fermeture du 15 mars au 30 juin 2020 – fermeture partielle (scolaires uniquement) à compter du 30 octobre 2020.

Année 2021 : fermeture du 16 janvier au 09 juin 2021 – réouverture partielle bassin extérieur à compter du 27 avril 2021



Le centre aquatique PLOUF, c'est :

Des activités aquatiques pour tous

- Pour les enfants :

- Jardin d'éveil avec parcours ludique tous les dimanches matin
- Cours de natation à l'année, stages de natation pendant les vacances scolaires

- Pour les sportifs (nageurs ou non-nageurs) :

- Avec des séances spécifiques : Activ'Gym (7 cours par semaine), Activ'training (1 cours par semaine), Activ'Bike (8 cours par semaine), Activ'Jump (3 cours par semaine) et Activ'Palm (1 cours par semaine)

- Et pour l'apprentissage. 8 822 scolaires ont en effet été accueillis sur 2022.

Mais aussi des animations pour le plaisir des grands comme des petits ...

Plusieurs soirées à thème ont été proposées durant l'année : soirée Activ, Aqua cinéma, Sauve qui peut, Pâques, Flow Pulse, La piscine hantée, soirée Zen, Noël

Maintenance et travaux :

La maintenance du site est assurée régulièrement par notre prestataire, par un technicien dédié au site. Il s'appuie également sur 1 prestataire en sous-traitance du marché :

- Missenard : pour le traitement de l'air et le chauffage

Au cours de l'année 2022, la communauté de communes a notamment financé les travaux de :

- Remplacement de l'ozoneur par un déchloramineur UV
- Remplacement du compresseur de la chaudière

1
1
5 D'autres interventions techniques et de maintenance sont prises en charge directement par le prestataire 1
5 dans le cadre de ses obligations liées au marché.

Par ailleurs, afin de permettre à notre centre d'accueillir des compétitions, un dispositif de chronométrage a également été déployé en cours d'année.

Tous les travaux ainsi que toutes interventions se font en cohésion et en concertation entre la communauté de communes et le prestataire. La période d'arrêt technique est également décidée conjointement afin d'y planifier les interventions les plus lourdes.

Bilan Global pour la Communauté de Communes

Charges d'exploitation (forfait versé à EQUALIA + Missenard) :	619 957,92 €
Frais d'entretien et grosses réparations :	52 566,17 €
Taxes foncières / frais bancaires :	25 557,00 €
Remboursement CET (2018-2022) :	12 483,00 €

Recettes d'exploitation (régie + subvention du Département) :	183 033,25 €
A déduire (remboursement sur certificat médical) :	- 330,00 €

Solde reste à charge : **527 860,84 €**

(montant HT – assujettissement au régime réel de TVA)



Ecole de musique intercommunale



1
1
7



1
1
7

2 lieux d'enseignements : Montval-sur-Loir et Marçon.

Les chiffres qui apparaissent dans ce document sont basés sur la rentrée 2022-2023.

La crise sanitaire passée semble laisser la place à un regain d'intérêt pour les activités musicales. Nous pouvons observer un rebond dans les inscriptions de l'école de musique qui passent de 215 inscrits en 2021 à 230 en 2022 (+7%). Pour la première fois depuis la création de l'école de musique Loir-Lucé-Bercé, des listes d'attente ont été créées pour les disciplines les plus demandées en guitare, piano et technique vocale.

L'adaptation du parcours musical des élèves en formation musicale et en musiques actuelles, l'extension des interventions en milieu scolaire à tout le territoire ainsi que l'augmentation de la communication vers les usagers pourraient expliquer ce développement.

1
1
8

La nouvelle formule des interventions en milieu scolaire a permis de passer de 700 enfants à 1 100 enfants sensibilisés à la musique toute l'année, sur tout le territoire en s'ouvrant également aux écoles maternelles. Elle rencontre une forte demande et se diversifie avec cette année des interventions théâtre.

1
1
8

Ecole de Musique Intercommunale

Cours individuels, formation musicale et pratiques collectives

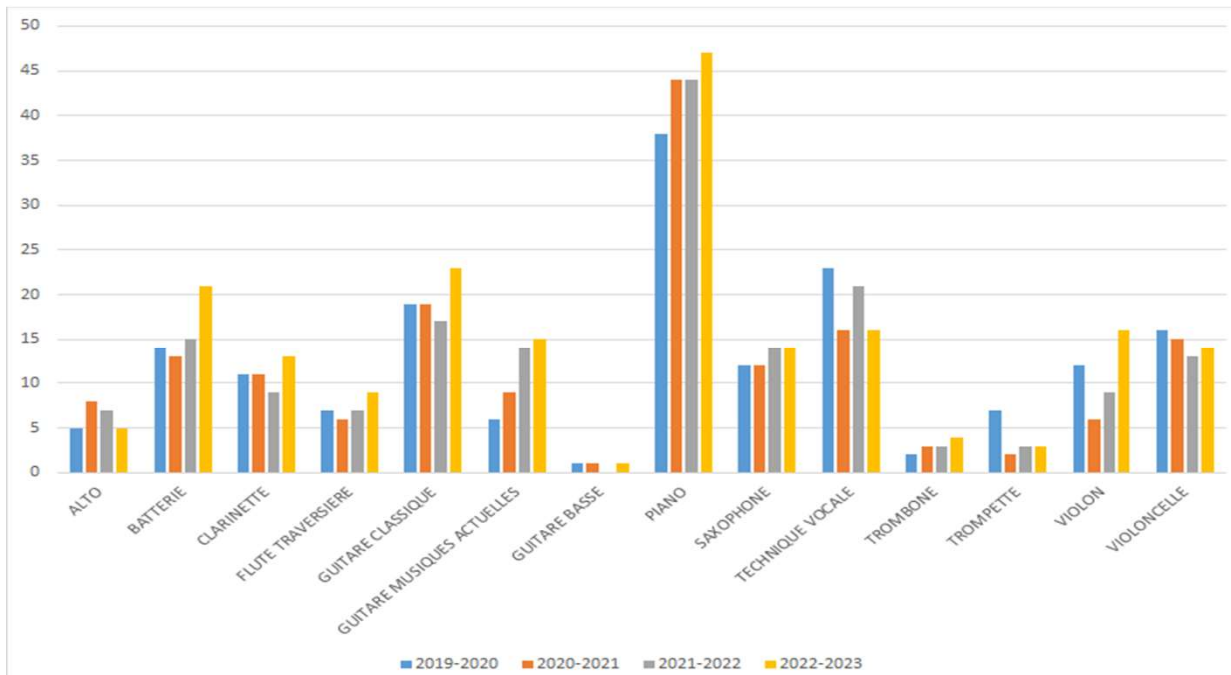
FORMATION MUSICALE (FM)	2020/2021	2021/2022	2022/2023
EVEIL	27	19	8
FM 1 ^{er} Cycle	59	60	59
FM 2 ^{ème} cycle	14	11	6
FM adultes	21	24	27
FM Musiques actuelles amplifiées	6	14	18
TOTAL	121	128	118



Pratiques collectives	2022/23	Durée et récurrence
Chorale enfants	7	1h00/semaine
Orchestre petites Cordes	7	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	14	1h00/semaine
Atelier Jazz	10	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	7	Par session- stage
Ensembles violoncelles	5	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	5	1h00/semaine
Atelier technique vocale	24	2h par mois
Musique de chambre	9	Sur rdv
Atelier guitare classique	7	1h00/semaine
Atelier guitares & chansons	5	1h00/semaine
Quatuor de clarinettes	4	1h00/semaine

1
~~1~~
 9

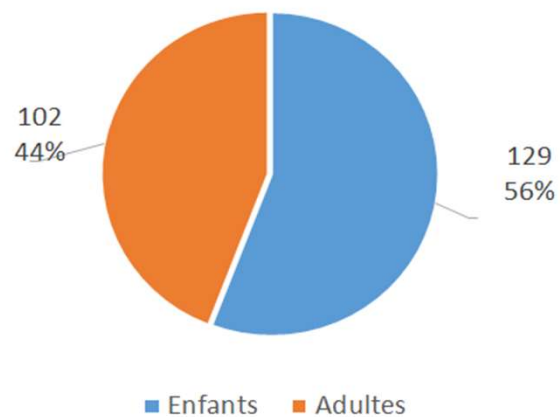
Ateliers découvertes: 14 élèves



+60% d'élèves en pratiques collectives en 5 ans

Les élèves: âge, provenance

Répartition enfants et adultes

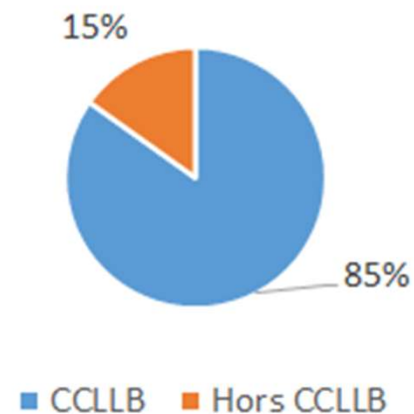


1
2
0

1
2
0



Répartition des inscriptions



Ecole de Musique Intercommunale

L'équipe pédagogique :

- 1 directeur : Régis André
- 1 secrétaire : Catherine Peschang
- 15 enseignants: dont 3 intervenants en milieu scolaire
- 160 h d'enseignement spécialisé hebdomadaire
- 39 h d'Interventions en milieu scolaire hebdomadaire

1
~~2~~
 1

Les enseignants et intervenants	2022/2023
Nombre total	15
Titulaires	7
Stagiaires	0
CDI droit public	5
Contractuels	3

Instrument	Marçon	CDL	Heures hebdomadaires
Batterie		Mercredi et jeudi	11
Clarinete	Mercredi	Mercredi et vendredi	5,5
Flûte Traversière	Mercredi et jeudi	Mardi, mercredi et vendredi	5
Guitare	Lundi, mardi et mercredi	Jeudi	9,75
Guitare accompagnement et électrique	Lundi, mardi et mercredi	Jeudi	7
Guitare basse	Lundi, mardi et mercredi	Jeudi	0,5
Piano	Mardi, mercredi et samedi	Mardi, mercredi et samedi	24,25
Saxophone	Mardi et mercredi	Jeudi	8
Technique vocale	Jeudi	Lundi et vendredi	8,5
Trombone		Lundi	2
Trompette		Samedi	1,75
Alto	Mercredi et samedi	Vendredi	2,25
Violon	Mercredi et samedi	Lundi, mercredi et samedi	8
Violoncelle		Mardi et mercredi	7,75

Ecole de Musique Intercommunale

➤ La saison Culturelle 2022-2023



DATE	SUJET	LIEU
Mercredi 19 octobre 2022	Concert « méli mélo »	Chahaignes
Samedi 19 novembre 2022	Concert piano voix	Auditorium de Marçon
Mardi 29 novembre 2022	Concert « méli mélo »	Thoiré sur Dinan
Mercredi 30 novembre 2022	Concert "Création rap en clarinettes"	Bibliothèque de Montval sur Loir
Samedi 10 décembre 2022	Concert de saxophones	Marché de Noël de Montval sur Loir
Mercredi 14 décembre 2022	Concert de Noël	Auditorium de Marçon
Mercredi 1er février 2023	Concert « méli mélo » musiques actuelles	Auditorium de Marçon
Samedi 11 février 2023	Audition des classes de cordes	Auditorium de Marçon
Vendredi 17 du mars 2023	Concert de l'atelier Jazz	Bar associatif de Jupilles
1 Samedi 18 mars 2023	Journée internationale des forêts - Concert des harmonies	Jupilles
2 Jeudi 30 mars 2023	Concert des adultes	Beaumont sur Dême
2 Mardi 4 avril 2023	Concert « méli mélo »	Auditorium de Marçon
Samedi 15 avril 2023	Audition des classes de piano	Auditorium de Marçon
Du 17 au 21 avril 2023	Stage de création musicale	Moulins de Paillard à Poncé sur le Loir
Samedi 13 mai 2023	Concert piano voix	Auditorium de Marçon
Les 15 et 16 mai 2023	Temps fort danse en partenariat avec l'Education Nationale	Auditorium de Marçon
Jeudi 25 mai 2023	Concert « méli mélo »	La Castélorienne à Montval sur Loir
Dimanche 4 juin 2023	Concert de fin d'année	Moulins de Paillard à Poncé sur le Loir
Samedi 10 juin 2023	Audition de la classe de flûte traversière	Auditorium de Marçon
Mercredi 14 juin 2023	Audition des classes de guitare, batterie et musiques actuelles	Auditorium de Marçon
Vendredi 16 juin 2023	Audition de la classe de technique vocale	Ecole de musique à Montval sur Loir
Mardi 4 juillet 2023	Concert de l'Orchestre à l'école	Ecole de Lhomme
Mercredi 5 juillet 2023	Audition des classes de clarinette et de saxophone	Auditorium de Marçon



CARNUTA

la maison de l'Homme et de la forêt

1
2
3



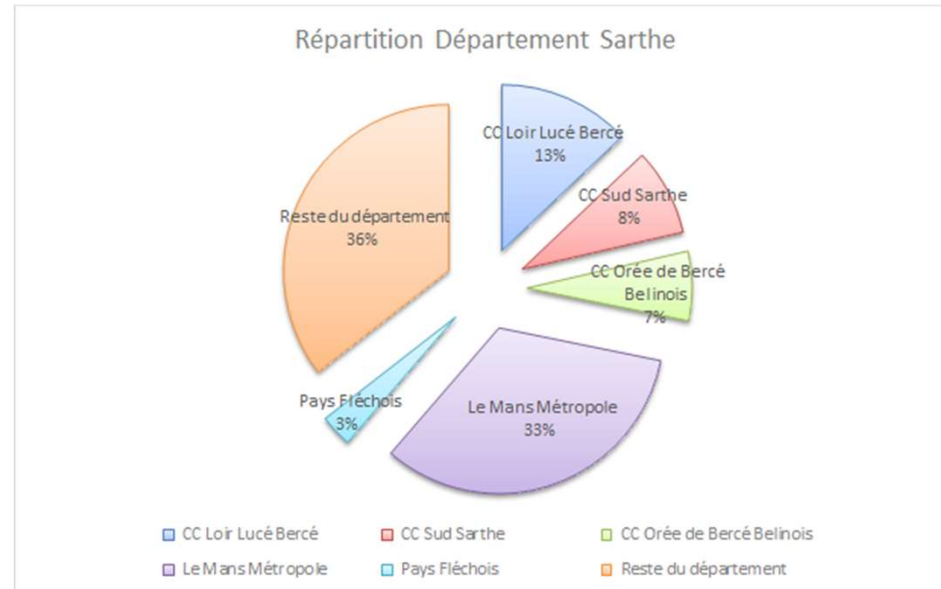
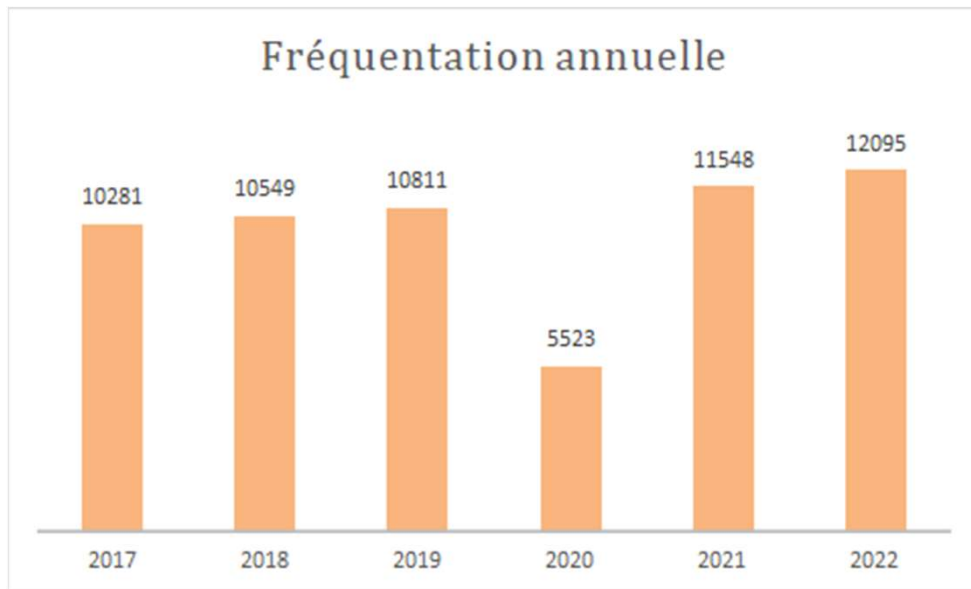
1
2
3

5 agents en 2022 :

- Responsable du site : Sandy SERVANT (1 ETP)
- 2 agents d'accueil et d'animation : Emmanuelle EHMIG (1 ETP) et Clothilde LEDUC (80% ETP)
- 1 animateur nature Adrien THORET-BAUCHET (passage d'un 80% ETP à 100% ETP au 1er mai 2022)
- 1 agent d'entretien : Marie-Christine VALLÉE : 6/35ème (départ en retraite en décembre 2022)

1
~~2~~
41
~~2~~
4**Des agents annualisés pour répondre à la saisonnalité des activités de Carnuta**

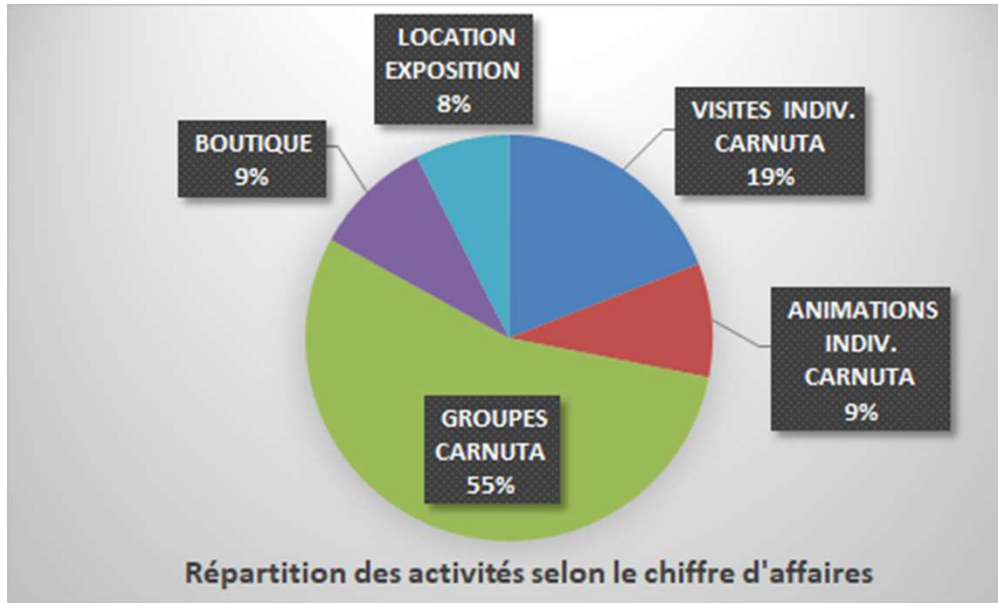
- Période de fermeture annuelle durant le mois de janvier
- Des horaires d'ouverture adaptés aux saisons
- Une période d'accueil scolaire intense d'avril à début juillet
- Une mobilisation plus importante sur les vacances scolaires pour les individuels



- La fréquentation 2022 est de 12 095 visiteurs (contre 11 548 en 2021) soit une augmentation de 4.7%. Elle se répartie de la manière suivante : 43% d'individuels et 57% de groupes.
- Les 3 régions les plus représentées sont les Pays de la Loire (82%), le Centre (7.6%) et l'Île de France (2%).
- Après la Sarthe représentée à 78%, les autres départements qui suivent sont : Indre et Loire (4%), Loir et Cher (2.3%), Loire-Atlantique (1.9%) et Maine et Loire (1.1%).
- Répartition par collectivités au sein de la Sarthe: CDC CCLLB : 13%, CDC Orée de Bercé Belinois : 7%, Sud Sarthe: 8%, Le Mans Métropole : 33%.

CARNUTA

Bilan des activités



Répartition recettes	en % 2022	Recettes 2022
VISITES INDIV. CARNUTA	19	14751 €
ANIMATIONS INDIV. CARNUTA	9	7006.50 €
GROUPES CARNUTA	55	42 0546.20€
BOUTIQUE	9	7 326,00 €
LOCATION EXPOSITION	8	5800 €
TOTAL	100	77 430,04 €

1
2
6

- Le chiffre d'affaires de Carnuta a progressé de 24% par rapport à l'année 2021. La location de l'exposition sur le bois de marine et l'augmentation des scolaires sont les raisons de cette augmentation. L'exposition est partie pour 2 ans dans le Département de la Manche (jusqu'en décembre 2023).
- Nous avons accueilli 286 groupes dont 211 groupes scolaires. Durant l'année 2019, année de référence, nous avons reçu 202 groupes dont 122 groupes scolaires.
- Une centaine d'activités a été programmée pour le public individuel avec un taux de remplissage de 78%.

Quelques réalisations en 2022 :

- ✓ Réalisation du projet éducatif et pédagogique de Carnuta : Labellisation (obtention d'une graine) par le Réseau d'éducation à l'environnement GRAINE des Pays de la Loire.
- ✓ Développement des activités scolaires hors les murs sur le modèle de l'école du dehors avec différents établissements.
- ✓ Exposition sur le Bois de marine louée au Département de la Manche pour 2 ans.
- ✓ Une première année d'exploitation des audioguides
- ✓ Développement de projets annuels avec des structures spécialisées dans le handicap



Quelques projets :

- ✓ Accueil d'une stagiaire sur le thème de la randonnée pédestre et VTT en forêt de Bercé.
- ✓ Test avec l'entreprise Symbioïde pour une visite virtuelle avec le robot Témi à destination des publics empêchés.
- ✓ Mise en place du nouveau logiciel de billetterie et de boutique Vivaticket.
- ✓ Carnuta s'inscrit dans le projet des interventions en milieu scolaire déjà initié par l'EMI en proposant gratuitement des animations sur l'année 2023-2024 à quelques classes du territoire.



Espaces publics numériques

1
2
9



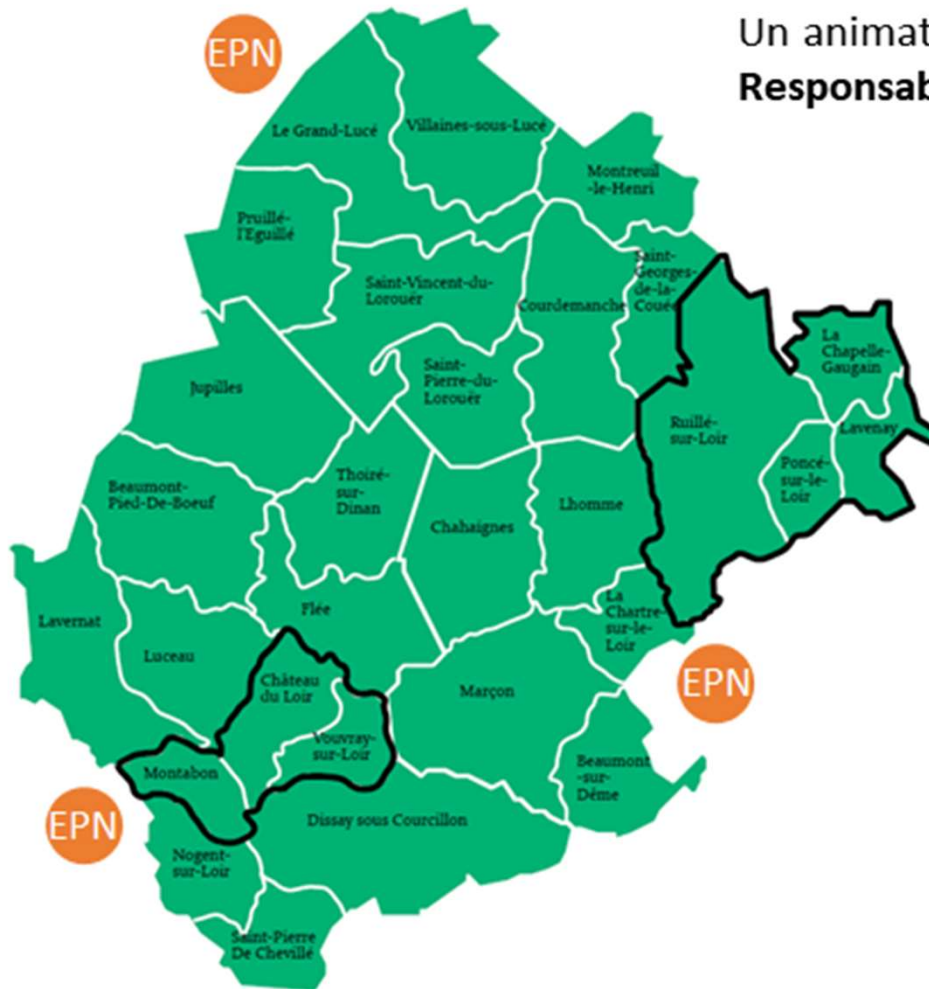
Rue de la bascule
72500 Château du Loir

pierrick.jousse@loiruceberce.fr

06 29 71 23 35

1
2
9

3 espaces numériques sur le territoire communal



Un animateur (24 heures) : **Pierrick JOUSSE**
Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies

Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

Deux autres lieux d'accueil

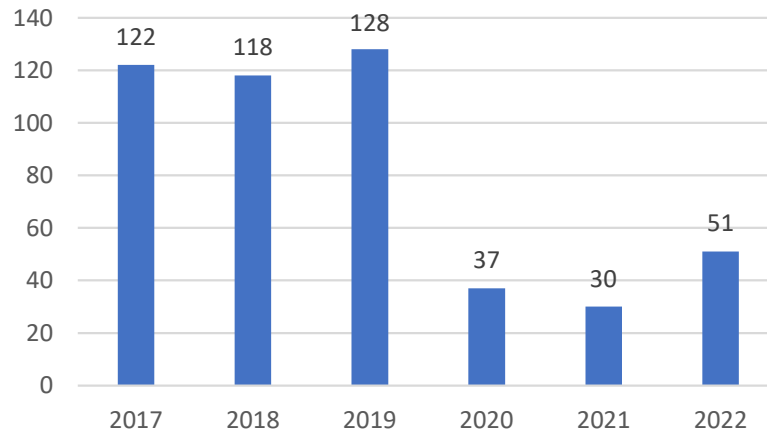
- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

Des ouvertures au public optimisées

	Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Lundi après-midi De 13h30 à 17h30	Mardi matin De 9h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 13h30 à 17h30	
1 3 1	Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 14h00 à 17h30	Vendredi matin De 9h00 à 12h00		1 3 1
	Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 14h00 à 17h30	Jeudi Matin De 9h00 à 12h00		

Espace Public Numérique

Nombre d'abonnements en cours



132

Les chiffres remontent :

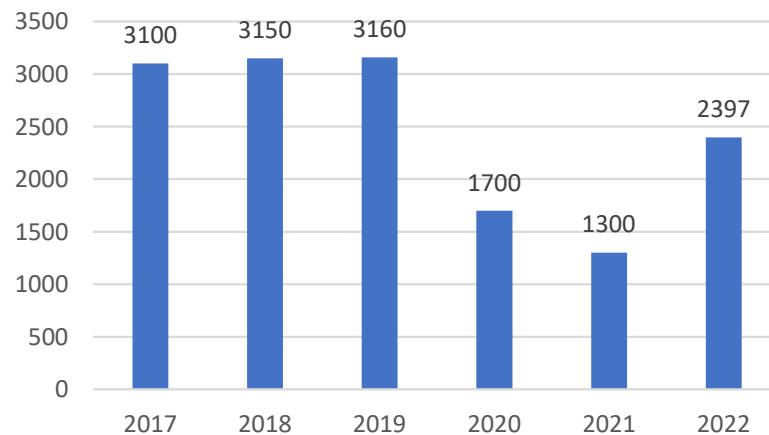
- après-covid
- communication plus appuyée (journaux, radios, web..)

Cependant :

- 2 sites en travaux
 - Montval-sur-Loir en fin d'année
 - La Chartre-sur-le-Loir
- de nouvelles offres autour du numérique

132

Fréquentation



Une offre importante et diversifiée autour ou avec le numérique



France services
Centre social de Lucé
Le Grand-Lucé



Jeunes m'activ'
ML Sarthe et Loir
Sur tout le territoire



France services
La Poste
La Chartre-sur-le-Loir



Loircowork, tiers lieu
numérique
CC Loir-Lucé-Bercé
Loir-en-Vallée

133

133



Bus France services
Centre social de Lucé
CC Loir-Lucé-Bercé
Sur tout le territoire



Conseillère numérique
Département Sarthe
Sur tout le territoire

- 6 structures sur le territoire
- Outils numériques pour publics différents
- Atouts pour le territoire et pour les habitants
- Nécessité d'un maillage
- Identifier les structures

Partenariats 2022

2022

- Formation numérique des bibliothécaires avec le département de la Sarthe
- Formations Argos – Retour à l'emploi – partenariat avec le département de la Sarthe
- Formation initiale de parents doté de PC portables, dispositif en partenariat avec le collège de Bercé

Les Moulins de Paillard

L'année 2022 a vu la constitution d'un Comité de pilotage spécifiquement consacré aux Moulins de Paillard à l'échelle de la communauté de communes, composé de 11 élus. L'objectif de ce comité était de statuer et définir l'avenir des relations entre la Communauté de communes et l'Association éponyme occupant les lieux. En effet, le bail à usage civil consenti par l'EPCI à l'association arrivait à échéance au 31 décembre 2022.

1
3
5

Par décision du 20 octobre 2022, la Communauté de communes a prévu la signature d'un bail emphytéotique à effet du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 25 ans complété d'une convention pluriannuelle de 3 années



1
3
5

- ✓ **24 février 2022** : constitution du Comité de pilotage
- ✓ **6 réunions** du Copil entre mai et octobre 2022

Les Moulins de Paillard

Quelques chiffres en 2022

- L'association a accueilli environ 4 100 visiteurs avec 192 jours d'ouverture au public
- Ils ont travaillé avec 6 écoles et 17 classes :
 - Poncé sur le Loir
 - Ruillé sur Loir
 - Le Grand Lucé collège Paul Chevallier
 - Lycée Nazareth
 - Dissay sous Courcillon
 - AgroCampus La Germinière de Rouillon

1
3
6



Ecole de Dissay sous Courcillon dans le théâtre à Paillard



Premier présent – Carole Perdereau à Paillard



1
3
6

- 83 artistes accueillis en résidence
- Environ une cinquantaine d'évènements organisés dans l'année

La poursuite des partenariats en 2022



1
5
7

Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur, parmi lesquels

- L'UCO d'Angers
- Beaux-Arts du Mans Talm
- Beaux-Arts de Marseille et de Berlin

Des partenariats avec des associations ou évènements locaux :

- Marçon Classic
- Concert de l'Ecole de musique intercommunale

1
5
7

Une intensification des actions de communication :

- Les Moulins de Paillard étaient invités dans l'émission radiophonique *En Déplacement* de la Galerie Jocelyn Wolff (Paris)
- Réalisation d'un reportage sur Les Moulins de Paillard par Paul Joseph (RCF Sarthe)
- Interview sur France Bleu Maine (mars 22)
- *Si on parlait d'elles*, sur Contact.fm, interview de Shelly De Vito en tant qu'actrice culturelle dynamique sur le territoire



2- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

1
3
8

1
3
8

Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire

4 Associations présentes sur le territoire organisent pour le compte de la collectivité la gestion de divers services pour la petite enfance, l'enfance, les jeunes publics et les familles. 3 de ces associations sont labellisées Centre social par la CAF et reconnues dès lors comme des acteurs structurants de l'animation de la vie sociale sur le territoire. Afin de soutenir l'action de ces associations, la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé les subventionne annuellement.

1
3
9

CS Loir et Bercé



- ✓ Service petite enfance : Relai Petite Enfance + Multi-accueil Pom'Reinette
- ✓ Service enfance : Accueils de Loisirs sans hébergement
- ✓ Service Jeunesse : Local jeunes + Séjours vacances + Animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point d'appui à la vie associative, participation des familles et des habitants, commission Senior

**Participation annuelle
2022**

401 627,14 €

CS Val du Loir



- ✓ Relai Petite Enfance
- ✓ Service enfance : Accueils de Loisirs sans hébergement + accueil du mercredi
- ✓ Service Jeunesse : Local jeunes + Séjours vacances + Animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point ressource pour les associations
- ✓ Epicerie solidaire

Participation annuelle 2022

196 374,14 €

CS Le Grand-Lucé



- ✓ Service Petite enfance : Relai Petite enfance + Multi-accueil Les Galipettes
- ✓ Service enfance : ALSH
- ✓ Service Jeunesse : Séjours + animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point d'appui à la vie associative, participation des habitants, actions intergénérationnelles
- ✓ Aide alimentaire

Participation annuelle 2022

216 120,98 €

1 association complémentaire gestionnaire d'un multi-accueil

Multi-accueil associatif
« Les P'tits Loirs »
Participation annuelle 2022
19 393 €

Soutien financier au profit des associations à vocation aide alimentaire

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2022
Restos du cœur	2 000 €
Secours catholique	2 000 €
Banque alimentaire	1 440 €
Total	5 440 €

1
4
0

1
4
0

Soutien financier au profit des associations de soutien à l'insertion sociale et professionnelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2022
ATRE Chantier	6 000 €
Mission locale Sarthe et Loir	82 107,03 €
Total	88 107,03 €

La Convention Territoriale Globale

Il s'agit d'une convention de partenariat signée entre la Caisse d'Allocation Familiale de la Sarthe (CAF) et la Communauté de communes. Cette convention succède au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

L'élaboration de cette CTG diffère des CEJ et repose sur une démarche stratégique et partenariale aboutissant à l'élaboration d'un projet social de territoire.

- 1 • La CTG intègre : 1
 - ✓ Un diagnostic de l'état des besoins de la population 4
 - ✓ Un recensement de l'offre d'équipements existante 1
 - ✓ Une identification des objectifs stratégiques en matière de projet social de territoire
 - ✓ Un plan d'actions précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants
 - ✓ Les modalités d'intervention et les moyens mobilisés
 - ✓ Les modalités d'évaluation et de pilotage de la démarche

Action sociale d'intérêt communautaire

L'année 2022 a été celle de la concrétisation de la démarche de CTG et de signature du document officiel :

Signée le 22 novembre 2022, elle fixe 4 orientations stratégiques cohérentes avec le projet de territoire

Objectif stratégique n°1 : Développer et soutenir une offre de qualité aux familles

1
~~4~~
2

Objectif stratégique n°2 : Soutenir et accompagner les associations et acteurs de l'animation de la vie sociale

1
~~4~~
2

Objectif stratégique n°3 : Favoriser l'accès à l'information, aux droits et la maîtrise de l'usage numérique

Objectif stratégique n°4 : Renforcer la prévention globale et le soutien auprès des publics les plus fragiles sur le territoire

Action sociale d'intérêt communautaire

Actions	Délais de réalisation
Accompagner la création de nouveaux équipements publics d'accueil du jeune enfant	2023
Homogénéiser les critères de sélection pour l'accueil des familles au sein des EAJE publics du territoire	Septembre 2024
Mener des réflexions vers la structuration d'un RPE unique sur le territoire	Début 2025
Renforcer et développer les actions de parentalité pour tous les âges	2026
Créer et animer un/des Lieu(x) d'accueil Enfants-Parents (LAEP)	2026
Homogénéiser la politique tarifaire des ALSH du territoire	Fin 2023
Soutenir les personnes souhaitant se former au BAFA pour pérenniser les équipes d'animateurs	2025
Renouveler et animer le PEDT et Plan mercredi du territoire	2023 renouvellement
Mettre en place une convention pluriannuelle d'objectifs et de financement entre les Centres sociaux du territoire, la CAF et la Communauté de communes	2023
Pérenniser le maillage des dispositifs France Service sur le territoire	2023

Action sociale d'intérêt communautaire



Dispositif France Services

L'organisation et la gestion des structures France Services ont été confiées par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé à l'Association CENTRE SOCIAL RURAL de Lucé,

2 établissements France Services sont implantés sur le territoire de la Communauté de communes :

- **Structure fixe : Maison France Services, Le Grand-Lucé**
- **Structure itinérante : Bus France services** qui sillonne le territoire intercommunal



9 partenaires nationaux et 8 partenaires locaux sont affiliés aux structures :



Agence nationale des titres sécurisés



Action sociale d'intérêt communautaire

Subvention versée au Centre social rural de Lucé concernant les dispositifs France Services (dont fonds national France Services)	Versé en 2022
Total	78 299 €
Dont au titre du Bus France Service	18 299 €

2022, une année qui marque la montée en puissance des dispositifs France Services

2 977 sollicitations sur la structure fixe au Centre social en 2022

2 043 demandes en 2022 au sein du bus pour 1 458 personnes différentes

1
~~4~~
5

Focus sur la fréquentation du Bus en 2022 :

1
~~4~~
5

Communes où le bus a été le plus fréquenté pour l'année 2022 :

1. Marçon (133)
2. Courdemanche (103)
3. Flée (98)
4. Lavernat (98)
5. Saint Pierre de Chevillé (94)

Depuis le 10 mars 2022, il convient de noter que la suppression de la permanence de Beaumont sur Dême a permis de faire évoluer le temps de permanence à une demi-journée sur Marçon, et ainsi d'accompagner plus d'usagers sur cette dernière commune tout en restant disponible pour les habitants de Beaumont sur rendez-vous en mairie.



2- 5 Eau

1
~~4~~
6

1
~~4~~
6

Les données complètes de ce service sont à retrouver dans le RPQS 2022

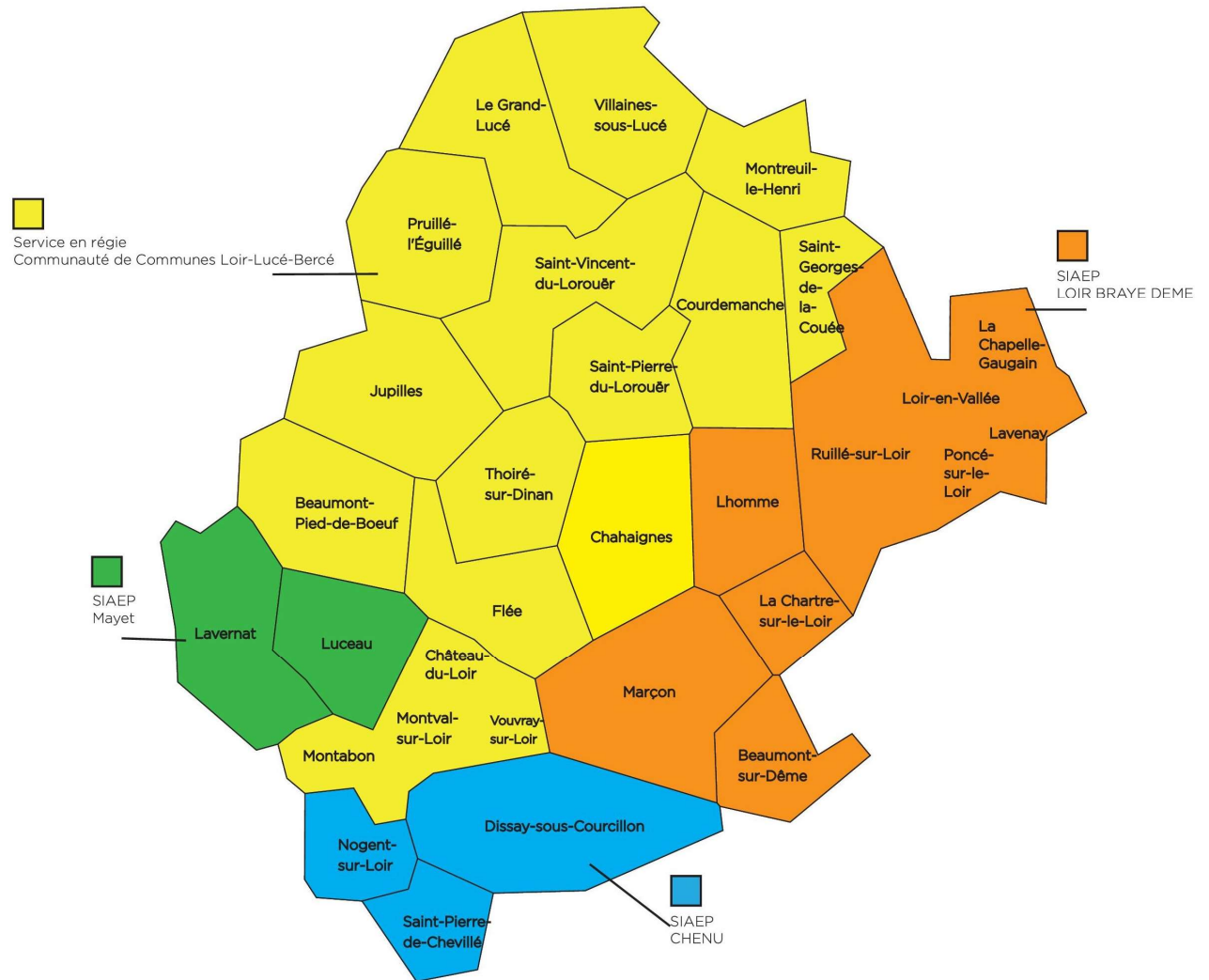
Eau

Périmètre du service

Le périmètre du service d'eau Loir-Lucé-Bercé comprend depuis le 1^{er} janvier 2019 le territoire du syndicat des eaux de Bercé, celui de la Régie de Montval-sur-Loir et celui du service d'eau de la Communauté de Communes (ex-Communauté de Communes de Lucé), soit 14 communes sur **303,67 km²**.

1
4
7

Au 31 décembre 2022, il dessert **9 636** abonnés soit **14 346** habitants.



Eau

Présentation générale

Aujourd'hui, le service d'eau s'articule comme suit :

Pour la partie administrative (accueil physique et téléphonique des abonnés, facturation, comptabilité), deux pôles sont ouverts au public, un situé au siège de la Communauté de Communes à Montval-sur-Loir, l'autre situé au Grand-Lucé, 6 rue de Belleville.

Les équipes d'exploitation se répartissent également en deux pôles, l'un situé à Montval-sur-Loir et l'autre à St Vincent-du-Lorouër.

1
4
8 Au 31 décembre 2022, le service d'eau comprenait 10 agents d'exploitation, 3 (en ETP) agents administratifs. 1
4
8

Le réseau de distribution est alimenté par **6 zones de captage**. L'eau est stockée dans **13 réservoirs** répartis sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs traitements peuvent être effectués : déferrisation, démanganisation, désinfection.

Le réseau représente **727 kms** de canalisations d'eau, pour **10 146 branchements actifs**. Le rendement 2022 est de **75,25 %**.

Eau

Les tarifs

- Tarifs de l'eau au 1^{er} janvier 2022 en HT

	Bercé Montval	Lucé
Abonnement annuel	68,00 €	79,60 €
Consommation jusqu'à 500 m3	0,9999 €	0,9999 €
De 500 à 1000 m3	0,68 €	
Supérieur à 1000 m3	0,51€	

1
4
9

1
4
9

Le service d'eau facture également pour les communes de Montval-sur-Loir, Courdemanche, Montreuil le Henri, Pruillé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé, la part assainissement collectif, qui est ensuite transférée aux communes concernées avec leurs impayés.

Le service d'eau gère aussi les différentes taxes de l'Agence de l'eau (encaissement, reversement et suivi) ainsi que la TVA.

Eau Données financières

Au titre de l'année 2022, les recettes de fonctionnement se sont portées à **2 089 963,91 €**, et les dépenses à **1 915 175,51 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **204 938,14 €**, ont permis de générer un excédent de **379 726,54 €**, dont **76 728,43 €** en affectation de résultat.

Concernant l'investissement, les recettes se sont élevées à **1 934 055,96 €** et les dépenses à **2 146 726,46 € et 760 911 € de restes à réaliser**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **896 853,07 €**, ont entraîné un besoin de financement de **76 728,43 €**.

1
5
0 Il y a 8 emprunts en cours sur le budget de l'eau. Ceux-ci seront intégralement soldés en 2047. Le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de **1 644 973,81 €**, avec une annuité d'emprunt de 118 777,71 € en 2022.

1
5
0

Les amortissements ont représenté la somme de 470 677,06 € en 2022.



3 - Compétences facultatives

1
~~5~~
1

1
~~5~~
1

Service public d'assainissement non collectif

1
5
2



1
5
2

Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

1
5
3

1
5
3

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif (SPANC) est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5319 dispositifs:

COMMUNE	Nombre d'installations
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	162
BEAUMONT SUR DEME	143
CHAHAINES	312
COURDEMANCHE	264
DISSAY SOUS COURCILLON	308
FLEE	228
JUPILLES	204
LA CHARTRE SUR LE LOIR	103
LAVERNAT	190
LE GRAND LUCE	261
LHOMME	238
LOIR-EN-VALLEE	531

LUCEAU	196
MARCON	357
MONTREUIL-LE-HENRI	126
MONTVAL-SUR-LOIR	296
NOGENT SUR LOIR	145
PRUILLE L'EGUILLE	281
SAINT GEORGES DE LA COUEE	124
SAINT PIERRE DE CHEVILLE	114
SAINT PIERRE DU LOROUE	138
SAINT VINCENT DU LOROUE	271
THOIRE SUR DINAN	135
VILLAINES SOUS LUCE	192
TOTAL	5 319

1
5
4

1
5
4

Mode de gestion du service :

Le service est géré en régie et est composé de :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, la facturation, organise le planning du technicien, réalise toutes les pièces administratives, supervise le service et réalise ponctuellement des visites ;
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé ;
- une assistante administrative qui s'occupe de la prise de rendez-vous et des envois des courriers et rapports.

1
5
5

1
5
5

Montant des redevances:

Montant (HT) Soumis à la TVA *	Installations recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 (≤ 20 EH)	Installations recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j DBO 5 (>20 EH)
Conception	35 € ou 85 € (en cas de visite sur place)	70 € ou 170 € (en cas de visite sur place)
Exécution	77 €	154 €
Diagnostic	82 €	164 €
Contre-visite	36 €	72 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €	164 €
Contrôle annuel de conformité		70 €
Contrôles de diagnostic Vente	130 €	260 €
Contrôles de bon fonctionnement - Vente	130 €	260 €
Pénalité pour frais de service suite aux refus de contrôle	328 €	656 €
Pénalité pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti	164 €	328 €

En application de la délibération n° 2021 12 115

*Taux de TVA en vigueur (10 %)

Éléments techniques :**Nombres de contrôles réalisés :**

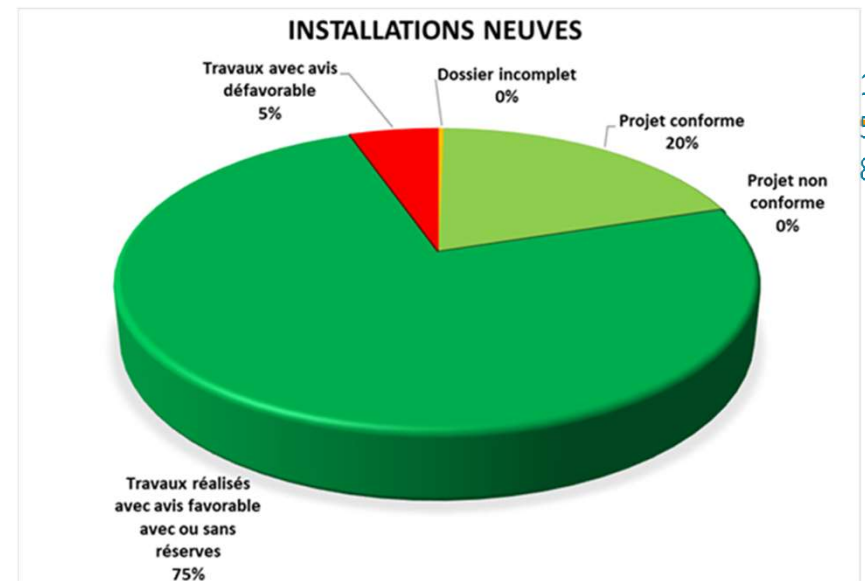
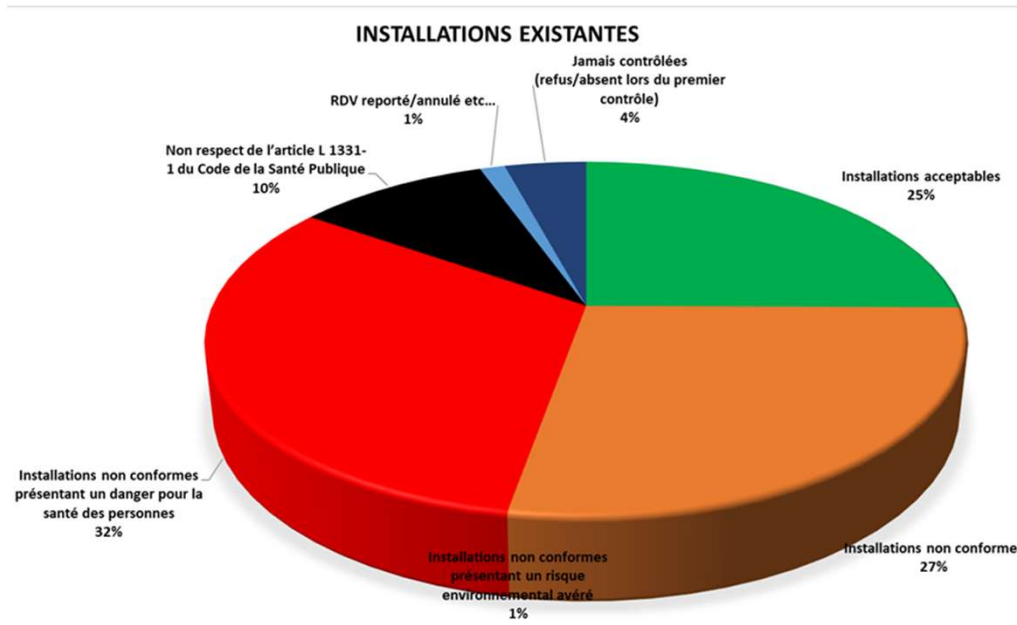
	2020	2021	2022
Contrôles de diagnostic	1	12	16
Contrôles pour vente	144	181	150
Contrôles de conception	58	82	99
Contrôles de bonne exécution	51	85	62
Contrôles de bon fonctionnement	145	159	160
Total	399	519	487

1
5
71
5
7

Suite à l'application de la pénalité pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti, nous pouvons noter une augmentation de près de 70 % des examens préalables de conception entre 2020 et 2021 et 20 % entre 2021 et 2022. Le nombre de contrôles de bonne exécution par rapport à une année classique a également légèrement progressé.

Éléments techniques :

Etat des lieux des installations :



1
5
8

Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :

Les installations qui sont non conformes représentent près de 57 % des dispositifs.

Le reste des installations contrôlées sont des installations acceptables (21%) ou des installations neuves (18 %).

1
5
9

Le nombre d'installations restant à visiter, soit les installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle, serait de 189 .

1
5
9

Le coût du service en 2022 :

Section d'investissement	Compte Administratif 2022 en €
Dépenses	0,00 €
Recettes	4 180,00 €
Résultat de l'exercice 2022	4 180,00 €
Résultat antérieur reporté	24 957,04 €
Résultat de clôture cumulé exercice 2022	29 137,04 €

1
6
0

Section de fonctionnement	Compte Administratif 2022 en €
Dépenses	62 353,97 €
Recettes	70 377,00 €
Résultat de l'exercice 2022	8 023,03 €
Résultat antérieur reporté	5 888,22 €
Résultat de clôture cumulé exercice 2022	13 911,25 €

1
6
0

Les actions envisagées en 2023:

Les propriétaires ayant achetés un bien, dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme, feront l'objet d'une pénalité pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti. Cette pénalité sera reconduite annuellement jusqu'à ce que les travaux aient été réalisés.

1 Les contrôles de diagnostic pour les installations qui n'ont jamais été visitées vont
6 continuer en 2023. 1

1 La campagne de contrôles de bon fonctionnement continuera également pendant cette
1 année 2023.

Développement du sport

1
6
2



1
6
2

Un intervenant sportif : Stéphane JOALLAND

Ses missions :

- ✓ Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val du Loir)
- ✓ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ✓ Surveillance et sécurité des activités
- ✓ Accueil des publics

1
6
3



1
6
3

Un équipement sportif : Gymnase du Val de Loir à la Chartre sur le Loir

Secteur éducatif : un service à la population

○ Intervention sur le temps scolaire:

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

Nombre d'écoles concernées : 9 (soit 282 élèves)

En 2022 : le transport des élèves vers les équipements a représenté un coût de 5 228,00 € de janvier à décembre.

1
6
4

1
6
4

○ Trois objectifs généraux :

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices
- ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
- ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et aux écoles primaires publiques du territoire (ex cc Val du Loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

1
~~6~~
 5

Utilisation scolaire			
<u>Collège</u>	Pierre de Ronsard La Chartre		504h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	SIVOS Marçon/ Beaumont	45h00	137h00
	SIVOS Lhomme /Chahaignes	27h00	
	SIVOS la Chapelle /Vancé/ Lavenay	15h00	
	Ecole primaire La Chartre	50h00	

- L'année 2022 a été marqué par une longue absence de l'animateur sportif ce qui explique la diminution de l'utilisation du gymnase par les scolaires représentant environ 130h de moins

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Hors temps scolaire

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, GRS, Basket Ball, Football, Unss.

1
6
6

Utilisation associative		
Karaté	Karaté Val du Loir	144h00
Badminton	Centre social Val du Loir	193h00
Tir a l arc	Archers des Varennes	195h00
Tennis	TC Val du Loir	410H00
Football	Fc Val du Loir	30h00
Sport Adapté	Centre Anais Marçon	61h30
Retraite Sportive	Sport Loisir Luce Bercé	168h00
	Association DEM	72h00
Basket ball	ASC Basket	144h00
Twirling	AO Pervenches Ruillacoises	9h00

Développement du sport

Accompagnement aux animations sportives

Soutien financier au profit d'Associations à vocation sportive

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2022
Football Club du Val de Loir	19 000,00 €
Saint Vincent Lucé Bercé Cyclisme	3 500,00 €
USL Athlétisme	400,00 €
Total	22 900,00 €

1
6
7

1
6
7

La Communauté de Communes assure également un financement des actions de formation à destination des encadrants sportifs.

Au titre de l'année 2022, aucun versement n'a été effectué à cette fin.

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations sportives, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

Actions culturelles



1
6
8

1
6
8

2022, l'année de déploiement du nouveau dispositif « Interventions en milieu scolaire pour l'enseignement musical »

A la suite des modifications opérées sur l'organisation des interventions en milieu scolaire en 2021, ce sont 23 groupes scolaires publiques (sur 28) de l'ensemble de la Communauté de communes qui ont été retenus pour bénéficier des interventions en 2022.

3 Dumistes sont intervenus sur le territoire

- Isabelle PINGAULT : 0,63 ETP, soit 12h45/semaine
 - Pedram JAVAHERIPOUR : 0,82 ETP, soit 16h30/semaine
 - Marie BOUQUIN: 0,49 ETP, soit 9h45/semaine (démission en décembre 2022 – remplacement non pourvu)
- = **1,94** ETP, soit **39h/semaine**

1
6
9

1
6
9

En sont bénéficiaires, les élèves de la petite-section au CM2, soit environ **1 100 élèves** en 2022-2023

Les interventions se déroulent selon une logique de rotation et de projet

Un projet interdisciplinaire musique et théâtre a pu être mis en œuvre en partenariat avec le comédien Aurélien Jarry dans 4 classes à Beaumont sur Dême, Marçon, Le Grand Lucé et Villaines sous Lucé.

Ce dispositif a donné lieu à une quinzaine de spectacles de fin d'année dans les communes du territoire.

En septembre 2022, un orchestre à l'école "Cordes" a été déployé sur l'école de Lhomme pour deux années consécutives.

Cette expérimentation permet à 20 enfants scolarisés en CE2/CM1 de bénéficier d'un apprentissage instrumental en groupe et d'une sensibilisation à la pratique orchestrale sur le temps scolaire.

3 enseignantes spécialisées sont présentes le mardi après-midi à raison de 2h hebdomadaires

- Isabelle PINGAULT à la contrebasse
- Geneviève LEBERT au violoncelle
- Catherine PRADA à l'alto

1
7
0

1
7
0

L'objectif est de mêler les interventions de l'orchestre à celles des interventions en milieu scolaire des autres classes afin de créer un projet commun. La démission de l'intervenante en milieu scolaire en décembre 2022 n'a toutefois pas permis de réaliser cet objectif qui sera à nouveau mis en œuvre sur 2023-2024.



Alain Pignoux, Luthier; le Conseil Départemental de la Sarthe, les services de l'éducation nationale et l'association nationale Orchestre à l'école sont partenaires du projet.

L'association nationale a notamment co-financé à hauteur de 50 % l'acquisition du parc instrumental

Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2022
Association les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Ecole de musique Les Lyres Lucéennes	13 000,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	4 300,00 €
Comice Agricole Loir et Bercé	4 800,00 €
Association pour la découverte et la promotion du patrimoine de Poncé sur le Loir	333,33 €
Peintre en liberté	2 000,00 €
Association Clinamen	5 072,50 €
Association Zutano Bazar	4 000,00 €
Zik de Saint Vincent	400,00 €
Total	42 905,83 €

1
7
1

1
7
1

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations culturelles, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

Tourisme



Participation à la Société publique locale Vallée du Loir Tourisme

- | | | |
|------------------------|--|------------------------|
| 1
7
2 | <p>✓ 192 088,86 € versés en 2022 dont 25 989,46 € au titre du reversement de la taxe de séjour</p> | 1
7
2 |
|------------------------|--|------------------------|

Tourisme

Un projet en cours : Maison du tourisme et du vignoble

- ✓ Le permis de construire lié aux travaux d'aménagement a été accordé le 3 décembre 2021
- ✓ L'année 2022 a donc été consacrée à la rédaction des différentes pièces nécessaires aux consultations des lots travaux.
- ✓ En raison de difficultés rencontrées lors des consultations, les travaux n'ont pu démarrer en 2022.
- ✓ Le montant des travaux est aujourd'hui estimé à 397 537,57 € HT (hors honoraires)
- ✓ Le projet est subventionné à hauteur de 371 000 € au titre du CTR et 68 110 € par le Département de la Sarthe

1
7
3

1
7
3



Ce projet est mené en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir, le Groupement de Développement Viticole de la Sarthe et le Syndicat des producteurs de vins.

Maisons de Santé

1
7
4



1
7
4

Maison de santé pluriprofessionnelle de Montval-sur-Loir

- Présence de :
 - 6 médecins
 - 7 infirmiers
 - 5 kinésithérapeutes
 - 3 pédicures-podologues
 - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne
- **1 arrivée dans le bureau de permanence / 1 psychologue**



1
7
5

Maison médicale de Courdemanche

- Présence de :
 - 2 médecins
 - 1 diététicienne
 - 1 pédicure-podologue
 - 1 kinésithérapeute
 - 1 psychologue
- + permanence infirmières
- **2 renouvellements de Baux (Kiné+psychologue)**
- **1 nouveau bail pour les infirmières**



1
7
5

La Communauté de Communes soutient l'installation de nouveaux professionnels de santé. En 2022, il n'y a pas eu de soutien spécifique de la Communauté de communes sur de nouvelles installations de professionnels.



Autres domaines d'intervention

1
~~7~~
6

1
~~7~~
6

Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	Versé 2022
ADCF	COTISATION	2 566,30 €
CAUE	COTISATION	1 955,28 €
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 523,73 €
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	847,48 €
SDIS	PARTICIPATION	443 037,00 €
SYNDICAT MIXTE VAL DE LOIR	PARTICIPATION	1 322 089,86 €
SYVALORM (ex-SMIRGEOMES)	PARTICIPATION	502 415,00 €
SYVALORM (ex-SICTOM MONTOIRE SUR LE LOIR)	PARTICIPATION	626 753,00 €
SMsAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 590,80 €
PETR Vallée du Loir	PARTICIPATION	238 346,50 €
OTVL	PARTICIPATION	192 088,86 €
CC SUD SARTHE	PARTICIPATION	77 010,00 €
SMGV	PARTICIPATION	39 292,80 €
Initiative Sarthe	PARTICIPATION	7 123,50 €
POLLENIZ	PARTICIPATION	9 109,03 €
SOUS TOTAL PARTICIPATIONS		3 474 749,14

1
7
71
7
7

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat



Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Merci de votre attention

